

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Femmes Man de Ngan Son.

(Bois gravé d'après un croquis inédit de Georges Barrière.)

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2.50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

ou pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5^e Année - N° 191

27 Avril 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier - HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doit être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier - HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 25 \$ 00, 6 mois : 15 \$ 00

Etranger :

Un an : 35 \$ 00, 6 mois : 20 \$ 00

Le numéro : 0 \$ 50

SOMMAIRE

1^{er} mai : Saint Philippe. — Les Sept étoiles de France, par R. BENJAMIN.

En marge du centenaire d'Anatole France. — Indiscrétions : Anatole France à la Salle des Ventes. « Monsieur Bergeret » aux enchères, par S. M.

Artistes français d'Indochine. — Georges Barrière, par Claude DERVENN.

Note sur la réforme judiciaire en Annam, par D.

Hobson-Jobson, par J. AILLEBIÈTE.

Mgr Tong, vicaire apostolique de Phat-diêm (Tonkin), premier évêque annamite dépose la charge de son épiscopat, après cinquante ans d'apostolat, par René DESPIERRES.

Aux Trois-Frontières, les Mnongs prêtent serment à la France, par J. C.

Au Tonkin, il y a cinquante ans (avril 1894).

Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par a/c p't n'est accepté.

1^{ER} MAI : SAINT PHILIPPE

Les sept étoiles de France

par R. BENJAMIN

A PRES bien des rencontres heureuses et émouvantes avec le Maréchal, j'en ai fait une, que je crois plus extraordinaire que toutes... Je me suis trouvé un jour tout seul avec son manteau.

Oui, son manteau, qui négligemment reposait sur un fauteuil, dans son bureau de travail, son manteau, à la manche pendante avec les sept étoiles...

Les sept étoiles brillaient, tels les sept rayons de la sagesse, dont parlent les anciens.

Sept signes brillants. Sept exemples aveuglants ! D'abord, deux pour l'esprit : l'ordre et la vérité.

L'ORDRE ! Le Maréchal est un homme qui aura fait de l'ordre sur cette terre, ce qui est inouï dans une humanité où le désordre est monnaie courante. Car parmi des mondes dont l'infini écrase la pensée, mais dont l'ordre souverain la rassure, parmi ces forces mystérieuses qui s'équilibrent sans se détruire, et forment le cycle éblouissant de nos jours ensoleillés, de nos nuits criblées d'étoiles, de nos saisons et de nos âges, l'homme misérable s'évertue à jeter le désordre de ses erreurs et de ses passions. Quand paraît le sage ou le génie qui réussit à mettre un peu d'ordre, à se relier à l'univers, à rentrer dans le rythme du tout, peut-on trouver pour lui des louanges assez émues ? Ce sera la gloire ineffable du Maréchal qui l'aura fait sous la direction d'une Providence, lui donnant les moyens de ses actes. Providence dont il se fait une conception calme et réaliste. Il parle maintenant de sa « mission », qui lui paraît réglée comme le soleil. « Aide-toi, le Ciel t'aidera ». Le Maréchal aide les desseins du Ciel.

Il les aide en essayant d'unir les Français, à une époque tragique où les peuples ne veulent plus que séparer et choisir. Lui rêve de rapprocher les âges, les opinions, les classes, le père du fils, l'élève du maître, l'ouvrier du patron, l'homme de la ville et l'homme des champs. Il a dit aux préfets ces graves paroles : « Dans la tourmente qui envahit le monde, les pays qui éviteront la guerre civile garderont seuls la force d'atteindre des temps plus heureux ». Sa voix paternelle ne conseille que l'accord.

Mais pour que le conseil porte, il faut que l'esprit clair emploie le terme juste. Cette clarté de l'esprit, cette justesse des mots, voilà le premier souci du Maréchal.

« Je regrette, m'a-t-il dit un soir après dîner, de n'avoir jamais fait des vers.

J'ai souri, tant la chose était inattendue. Pauvre de moi ! Je pensais à des jeux poétiques. Le Maréchal a repris :

— On est forcé, en faisant des vers, de serrer sa pensée.

Et il ajouta :

— J'aime Racine, qui a toujours le mot qu'il faut. »

Le Maréchal est le plus bel exemple de vérité.

VERITE ! Seconde étoile sur la manche, au-dessus de la première. J'avais maintenant les yeux

sur elle. Après cent cinquante ans de chimères sanglantes, que c'est beau d'être mené par un homme qui a le souci du vrai, qui le cherche, qui le trouve, qui s'y tient ! Il est de race paysanne, voilà sa chance... et la nôtre. L'aristocratie, qui a donné tant de héros, s'est évanouie dans l'oisiveté. La bourgeoisie, qui a fourni tant de grands hommes, s'est raidie dans l'orgueil de ses professions libérales ou faisandée dans les affaires. L'ouvrier, qui a tant peiné, fait maintenant une œuvre factice. Manufacture, mot mensonger. Il ne fabrique rien avec la main. Il n'y a plus que le paysan dans la vérité de la vie. Le paysan et le soldat. Cultiver le sol, puis le défendre. Là il n'y a rien d'autre que du réel. Or, sur l'acte de naissance du Maréchal figurent un père cultivateur, un grand-père cultivateur, un voisin cultivateur. Et ils ont signé tous trois pour attester la naissance d'un enfant qui sera plus tard un des grands soldats de France, soumis aux seuls faits, comme ses pères.

Si les esprits qui demeurent fièrement dans les nuées consentaient à descendre dans le domaine de ce qui est, ils comprendraient le dessein du Maréchal, quand il accepte le principe de la collaboration européenne. Il s'agit de comprendre que tout Français fait partie de plusieurs communautés : famille, profession, patrie, Europe. Et une Europe qui ne cesse jamais de se transformer.

Le Maréchal a déclaré le 1^{er} janvier 1942 : « Puissance européenne, la France connaît ses devoirs envers l'Europe ». Il a dit « devoirs », parce qu'il a le sens de ce qui est, parce qu'il ne peut pas oublier que la France est vaincue, à l'inverse de tant de cervelles légères qui affublent leur aveuglement du nom de patriotisme. Le Maréchal, esprit logique, accepte tristement les conséquences de cinquante ans d'actes déraisonnables et criminels, mais il pense fortement que la France aura le droit de parler de nouveau, quand elle aura de nouveau mérité. Et chaque jour, il s'emploie, sans répit, à la diriger dans le sens du mérite. Mérite et conscience, voilà pour lui quelles devraient être les deux premières passions de nos vies.

En raisonnant et en voulant de la sorte, il incarne la Patrie, il en est l'image la plus digne, il se montre, ce qui est rare, un chef d'Etat. Les héros en chambre voudraient qu'il s'enfermât comme eux dans un orgueil distant et immobile. Etrange méthode pour sauver un pays ! Le Maréchal est né sur la route des invasions. Il a subi trois guerres pathétiques. L'issue de celle-ci ne changera rien à ce fait géographique que l'Allemagne sera toujours la voisine de la France. Le Maréchal, âme paysanne, a le sens du mur mitoyen. C'est un réaliste. Je ne me suis pas trompé, j'ai bien vu sur la manche : la vérité est une des sept étoiles.

Il y en a deux autres qui pour le caractère figurent deux grands exemples : l'autorité, le travail.

Ah ! oui, d'abord, il est L'AUTORITE, l'image même du pouvoir. Il nous l'a rendue, parce qu'il y croit. Comme il l'a dit en propres termes : « J'ai

été appelé à la tête de ce pays par la volonté des Français, plus encore que par la mienne». Il est vraiment le chef ; il conduit, il ordonne, il crée. Et dans le sens de l'ordre, dans le sens du mieux, avec amour, en acceptant qu'on le juge. Il ne pense ni à se couvrir ni à démissionner. Il dit : « C'est moi qui serai responsable devant l'Histoire ». Il déclare en ces termes : « Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat français... ». Titre solennel qui l'engage ; il en sent le prix, il en sent le poids. Et il a le respect des lois : il a tenu à l'affirmer devant le Conseil d'Etat. Enfin, ce n'est pas sa faute si son gouvernement n'est pas encore admirable. Quelqu'un l'a écrit : « Il a rendu aux Français la notion d'un gouvernement qui pourrait l'être ». Voilà l'important.

Il est l'autorité, et il ne l'est pas avec un visage farouche. Il y a chez lui de la grâce, c'est toujours ainsi chez les plus grands Français.

Il a la grande autorité, celle de l'âge, de l'expérience, de la vérité éprouvée. Toute l'époque s'est jetée, tête perdue, dans l'admiration de la jeunesse. La jeunesse est délectable, quand elle s'occupe de jeux, de ris, d'amours. La jeunesse est grande, quand elle se sacrifie. Mais la jeunesse ne sait pas, et la jeunesse n'est rien, si elle n'écoute pas la vieillesse. Le Maréchal répète toujours, lui aussi, qu'il a confiance en la jeunesse, mais la jeunesse doit vénérer le Maréchal, parce qu'il détient la vraie autorité, celle qui sait.

Les Grecs, qui ont été un instant de perfection dans notre univers — ils ont eu le sentiment juste de tout, même de leur perte, lorsqu'ils se sont perdus —, les Grecs élevaient les enfants d'abord dans le respect des grands vieillards. Notre pays retrouve aujourd'hui l'occasion d'être ce que furent Athènes et Sparte, en ayant la chance unique — il n'y a que lui qui l'ait — de posséder un vieillard et une jeunesse qui doivent s'appuyer l'un sur l'autre.

L'ardeur ici, et l'autorité là. Autorité virile entre toutes, faite d'équilibre et de silence. D'un équilibre qui ne se trouve jamais en défaut. Le Maréchal porte la tête droite, sans la porter haute : il n'a pas d'orgueil. Il n'est pas froid : il est calme. Ce n'est pas un masque qu'il s'est fait : rien n'est plus naturel que son air majestueux. Quand le drame survient, il l'accepte sans éclat : il n'y a pas de pleureuses parmi ses grand-mères.

Et le silence ! En un siècle où tout parle, non seulement les hommes mais les choses, puisqu'il suffit d'une boîte avec une antenne pour qu'affluent dans une chambre les voix les plus stupides du monde entier, le Maréchal a rendu au silence la noblesse que Vigny lui avait conférée. Il y a chez lui le silence de la grande nature. Quel bruit fait-elle pour préparer ses fleuves et ses moissons ?

Le Maréchal, quand il travaille, est silencieux ; quand il observe, est silencieux ; quand il essaye de se comprendre et de comprendre les autres, est silencieux. Toute sa vie, il a su de la sorte écouter, observer, apprendre. Et il est presque silencieux quand il commande, en étant magnifiquement silencieux quand il laisse s'user, sans répondre, la hargne et les calomnies. Même quand il parle, c'est le silence le plus important, car il en enveloppe le moindre mot, pour qu'il prenne sa valeur, et qu'on ait le temps de le bien juger.

J'ai dit : autorité et travail. A lui seul il représenterait le TRAVAIL dans un pays qui a failli en perdre le goût. Il ne travaille pas seulement quand il a l'air de travailler. Sa pensée suit son chemin et cherche toujours ; et c'est là le vrai travail, ignoré de tant d'hommes, qui ne connaissent, après le labeur où ils peinent, que le divertissement au dehors et le vide au dedans...

Hélas ! il y a les ignares... incapables d'apprendre ! Ils ignoreront toujours l'œuvre du Maréchal. On peut la dire, la répéter, et la leur afficher. Sitôt dit, sitôt oublié, ils croient qu'ils vivent un temps comme les autres.

Comme les autres ! C'est inouï, ce que cet homme a fait en deux ans, deux toutes petites années. Il n'a reculé devant rien, il a tout entrepris. Et il a commencé à lui seul une Révolution nationale, qui devrait être le fait de toute la Nation, mais que la Nation lui laisse faire en regardant et en soupirant. La Nation est assise ; elle est au spectacle ; et elle trouve que ça ne va pas vite.

Pourtant, sans phrases, sans bruit, il a d'abord anéanti le parlementarisme. La Constitution nouvelle ne peut pas être promulguée, mais l'ancienne n'existe plus. Les parlementaires sont tombés entre les deux, sans se relever. Le Maréchal n'a même pas eu l'air de les voir. J'ai vérifié à Vichy, par un mot d'homme du peuple, qu'ils avaient glissé dans l'oubli. Un facteur dont l'accent marseillais donnait une valeur à ses remarques, a dit devant moi à un huissier, en tirant une lettre de sa boîte :

« Le « untel », où que ça se fait suivre maintenant ? »

Ce député, comme ses collègues, n'est plus qu'une ombre.

Et avec les parlementaires a disparu ce monstre que personne n'espérait tuer : le suffrage universel. Plus d'élections, plus de marchandages, plus d'esclavages. L'autorité rendue à ceux qui doivent et peuvent la détenir. C'est une métamorphose ! s'écrier : « Ah ! quelle fortune ! » La franc-maçonnerie. L'a-t-on assez demandée, assez souhaitée ! Nos vies ont été suspendues à ce vœu. Lorsque à la fin des fins, il est comblé, pourquoi ne pas s'écrier : « Ah ! quelle fortune ! ». La franc-maçonnerie, c'était une trappe sous chaque pays, une arrière-pensée dans chaque phrase, une manœuvre derrière chaque acte. Et voici les loges vidées, les caves et les cabinets noirs que l'on nettoie. Peut-on rêver plus beau travail ! On dit que les francs-maçons sont toujours là. C'est possible. Mais ils ne savent déjà plus où s'asseoir ; ce n'est déjà plus la vie rêvée ; surtout ce n'est plus la toute-puissance.

A la même heure, les Chartreux rentrent dans leur Grande Chartreuse. Fin d'un scandale. Cette demeure sacrée, lieu de pénitence et de sagesse, dans l'air dur et pur des sommets, était livrée depuis quarante ans à la goujaterie des primaires. Les Beaux-Arts y hébergeaient, durant les plus beaux mois, des « intellectuels fatigués ». Les murs les repoussaient ; ils n'y étaient que larves égarées ; mais quelle souillure ! Et maintenant, quelle revanche !

Ce n'est pas tout, ce n'est même qu'un prologue. Le Maréchal a donné l'ordre qu'on songeât à une réforme de l'enseignement. Pauvre enseignement, tombé si bas qu'il faut commencer par retrouver le sens du verbe enseigner ! Il faut l'inculquer aux familles. Il faut d'abord réformer celles-ci qui ont fait tant de mal aux enfants. Ce n'est qu'ensuite qu'on pourra réfléchir aux programmes. Mais il est possible que dans dix ou douze ans, ce problème, qui bien entendu pour la masse est insoluble, soit résolu pour une élite, d'une manière supportable.

Et ce n'est pas encore tout ! Le Maréchal avait promis une Charte du Travail. Elle lui tenait au cœur ; il la crée ; il la donne. On ne l'accueille pas bien : elle bouscule tellement d'intérêts ! Le Maréchal sera le plus fort : il amendera, il corrigera, mais il est sûr d'avoir raison. Il propose de créer de grandes corporations industrielles, où tout le monde, à son rang, aura l'esprit de famille. Est-

ce un rêve ? Le Maréchal y songe tous les jours, en s'efforçant de réduire peu à peu les privilèges et les trusts qui sont les grands coupables. Il est une âme de patience. Il n'y a personne comme cet octogénaire pour compter sur le temps.

Ce n'est qu'avec le temps que viendra la nouvelle Constitution qu'il a faite, et qui sera un cadeau — de lui ; l'organisation des provinces qu'il prépare, et qui est une idée — à lui.

Et dès aujourd'hui il demande à tous de l'aider, bien mieux de lui jurer fidélité... La France change de visage.

Cela à l'heure où les médecins, sur sa demande, créent un ordre, et tentent d'exclure les étrangers, pour redonner à cette grande famille de la médecine l'honnêteté qui sied à son rôle si grave.

Cela à l'heure où surveillées par lui, des âmes vigoureuses essayent un rajeunissement de la jeunesse, à qui on inculquait le scepticisme et l'avachissement.

Cela à l'heure où sous sa direction, on fait tant pour la misère, tant pour les prisonniers, tant pour nourrir à peu près tout le monde.

Cela à l'heure où il a enfin l'intention de tout redresser, de tout reprendre, avec le secours de ceux qui n'ont pas peur, qui savent vouloir, qui ont le sens de la noblesse.

Ne pas voir cette œuvre énorme, ce n'est plus de l'ingratitude, c'est de l'inconvenance.

Il est vrai que pour raisonner comme je fais, tout le monde n'a pas devant soi le manteau du Maréchal, orné des sept étoiles ! Les hommes sont à plaindre : ils manquent de signes ; ou quand ils les ont, ils ne savent pas les voir...

Deux étoiles pour l'esprit, deux pour le caractère ; j'admire à présent celles qui sont pour le cœur : l'exemple de la BONTÉ ; l'exemple de l'honnêteté.

« Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. »

Ce n'est pas une phrase ; c'est l'emploi du plus beau des mots pour le plus beau des actes.

Le Maréchal s'est donné, en sachant l'importance du nom de Pétain dans l'esprit de l'adversaire. Il n'y avait que lui, dernier vainqueur, qui pût se mettre en avant, et dire en couvrant son peuple malheureux : « Me voici ! Décidez ! ». Il n'y avait que lui, homme d'honneur toute sa vie, qui pût se tourner vers les Français et leur dire : « Ne parlez plus de droits. Regardez vos ruines. Comptez vos devoirs ».

Si ce don de lui-même n'est pas de la bonté, la bonté n'a pas de sens en ce monde.

Elle est si vraie, que cet homme, qui est le plus beau spectacle en étant le chef le moins spectaculaire, est d'abord humble et rêverait de s'effacer. Il ne pouvait pas prendre le pouvoir sans qu'on le sût. Il aurait voulu le faire sans qu'on le sût. Il aurait voulu le faire sans qu'on le vît. Il a été long à s'accoutumer aux photographes, cette engeance, dont l'audace passe les bornes. Un jour, un de ces phénomènes d'indiscrétion pénètre jusqu'au Conseil des ministres. Le Maréchal l'aperçoit, tend le bras et crie : « Sortez ! ». L'autre, en animal obsédé, appuie sur son déclat, et emporte dans sa boîte ce beau geste de colère. Il l'a publié depuis avec cette légende : « Suivez-moi dans l'honneur et dans la dignité ! ».

Le Maréchal a été tellement photographié que la lassitude l'a pris : il ne résiste plus. Mais sa pudeur n'est pas diminuée : je l'ai vu récemment entrer dans son bureau, où il amenait quelqu'un, et d'une main preste retourner sur sa table un livre qui est un éloge de lui.

Il y a aux quatre coins de la France de braves gens, qui dans leurs loisirs, essayent avec ce qu'ils ont sous la main, de modeler de tout leur cœur une figure, à qui ils donnent le nom de « Maréchal Pétain ». L'homme vit d'illusions. On conserve à Vichy, dans un placard surprenant à ouvrir, ces figurines touchantes et horribles, dont l'une doit être en mie de pain, la seconde en savon, la troisième en charbon, les autres... quel nom donner à ces matières étranges ? Il semble qu'on aurait le droit de hausser les épaules. Ce n'est pas la réaction du Maréchal. Il a dit simplement devant la mie de pain et devant le savon :

« Ils m'ont prêté des qualités que je n'ai pas. »

Telle est la vraie bonté.

A laquelle il joint la vraie HONNÊTÉTÉ.

Celle que tous les Français de bonne race vénèrent comme la première vertu. Il n'y a pas de peuple qui ait plus le respect de sa signature. Ce n'est pas sa faute si de mauvais dirigeants ont ruiné sa réputation et failli à leurs promesses.

Le Maréchal a dit le 11 juillet 1940, après l'attentat de Mers-el-Kébir :

« Le gouvernement anglais s'est trompé s'il a pensé que cédant à la menace, nous manquerions aux engagements pris vis-à-vis de nos adversaires. »

Voilà le noble langage qui satisfait chez nous tout homme d'honneur.

Le Maréchal a dit en octobre 1941, dans une école, à des petits garçons et à des petites filles :

« Je compte absolument sur vous pour m'aider à reconstruire la France, à faire des Français un peuple loyal et honnête... »

L'étoile de l'honnêteté est peut-être la plus brillante sur sa manche.

A moins que ce ne soit la dernière. Vous savez comme elles sont disposées. Il en est une au centre qui a l'air de commander les autres. C'est celle-là sûrement qui est pour l'ÂME, celle que j'appelle la spiritualité, le plus grand exemple, le plus beau cadeau. Le Maréchal a rappelé les Français à leur rôle d'hommes, à leur rôle d'âmes.

On dit qu'ils s'étaient enfoncés dans la jouissance. Un bien grand mot. Ils auront surtout laissé leur pensée s'évanouir, par une série de neutralités et d'abandons. Il les a remis très simplement en face de leur conscience. Il a de nouveau relié leur vie à quelques sentiments sacrés, sans qui la vie n'est qu'animale, avec qui elle devient humaine. Il a voulu les faire remonter d'un règne. Enfin, il a essayé de rendre à la France sa propre image, apostolique. L'esprit. Avec le Maréchal peut-être qu'elle retrouvera l'esprit !

Platon disait déjà dans les Lois :

« Notre bataille est immortelle. Les dieux luttent avec nous. »

« Les choses qui nous sauvent sont la justice, la maîtrise de soi, la vérité de pensée. »

Voilà de quoi est faite la sagesse du Maréchal, somme de sagesse française, où se retrouvent des traits de la sagesse grecque...

Pourquoi tous les Français ne comprennent-ils pas ? Ce serait trop beau, ce ne serait plus la vie de la terre, où il faut des aveugles, des sourds, des fourbes aussi. On voit trop d'innocents s'indigner qu'il reste encore de ces malheureux. Il n'y a pas de régime en mesure de les supprimer. L'Etat le meilleur est celui où on les discerne, où on se défend contre eux. Nous vivons l'heure inquiète et trouble de l'aurore, mais sur les sommets de France on sent déjà passer le grand souffle. Je plains ceux qui dans leurs trous ne l'éprouvent pas,

INDISCRÉTIONS

Anatole FRANCE à la Salle des Ventes de Saigon

M. BERGERET aux enchères

par S. M.

« Tout ce que l'on voudra ! Mais d'abord Anatole France a maintenu la langue française. »

Maurice BARRÈS.

(Propos divulgué par Charles Maurras.)

UN propos, d'abord... rasant le sol... se répand dans Saigon. D'aucuns l'attribuent à Radio Catinat et n'en veulent rien croire. « Comment serait-il venu ici ? — A la Salle des Ventes ! Est-ce possible ? ». Il fallait pourtant se rendre à l'évidence.

Dans une belle couverture de maroquin, protégée par un cartonnage ingénieusement agencé, fixées avec soin sur beau papier blanc très légèrement écriu, de bonne fabrication, sans aucune marque, reposaient quelques-unes des premières pages autographes du quatrième et dernier volume de l'Histoire Contemporaine « Monsieur Bergeret à Paris ». Surveillés avec soin par le personnel de M^e Cardé, officier ministériel commis à la vente, un quartier de connaisseurs, entourés à leur tour de curieux maniaient avec un saint respect cette relique de l'un de nos plus grands écrivains, aujourd'hui disparu.

L'écriture bien formée, élégante aux d renversés, aux f à l'ancienne, aux s fantaisistes et diversifiés, est tout à fait conforme aux fac-similés que l'on peut examiner dans les ouvrages où figurent des reproductions de l'écriture magistrale.

En dernière page, la signature nette, montante, nom et prénom en toutes lettres avec paraphe simple en coup de sabre.

Cette richesse nationale, rendue plus précieuse encore par les circonstances, allait-elle disparaître dans les arcanes d'un cabinet privé, accessible seulement à quelques dizaines d'amateurs ?

Les pouvoirs publics ne se devaient-ils pas d'envisager l'acquisition d'un tel trésor national ?

Et d'abord, comment Anatole France échouait-il à la Salle des Ventes ?

Comment le timide M. Bergeret affrontait-il le feu des enchères ?

La disparition d'un grand ami des livres, dont nous avons déjà vu se disperser sous le marteau du Commissaire priseur la très belle bibliothèque, nous valait cette aubaine.

M. Le Goff, pilote de la rivière de Saigon, ayant pris soin des intérêts de l'un de ses amis et collè-

gues, en congé, M. Delvallée, recevait, au retour de ce dernier, comme remerciement, ces pages manuscrites d'Anatole France.

Jaloux de cet enrichissement de ses collections, M. Le Goff en avait soigneusement gardé le secret et, seuls de rares favorisés avaient, jusqu'à ce jour, été admis à contempler le précieux autographe.

Une étude même superficielle révélait que nul doute ne pouvait être élevé sur son authenticité.

Les personnalités administratives appelées à se prononcer admirent sans hésitation la nécessité de l'acquisition. Cependant malgré cet accord, parfait dans le principe, trois thèses s'affrontaient :

1^o La plus simple, en apparence : le Gouvernement participerait aux enchères, au même titre qu'un particulier et se ferait adjuger, de haute lutte, le manuscrit.

A peine formulée, cette opinion apparut insoutenable, pour la raison probable que les amateurs, aiguillés par la présence du représentant administratif, enchériraient à force, convaincus par cette présence de la valeur du document et, même dans l'impossibilité de l'acquérir, pousseraient les enchères au delà des limites raisonnables ;

2^o Achat, par le Gouvernement, après évaluation à dire d'experts, l'un d'eux nommé par la curatelle, le second par l'administration, le troisième désigné par accord des deux premiers, inclinerait la balance vers la solution rapide du litige.

Cette procédure s'inspirait de la législation de guerre et de certaines nécessités de l'heure.

Mais, de fidèles gardiens de l'orthodoxie imprescriptible des dispositions de notre Code en matière de succession, surent mettre en valeur une argumentation irréfutable devant laquelle des esprits formés aux disciplines austères du droit administratif ne pouvaient que s'incliner, et :

3^o Il fut décidé que M. Bergeret affronterait le feu des enchères. Se substituant au plus fort et dernier enchérisseur, le Gouvernement exercerait le droit de préemption conformément aux disposi-

tions de l'article 21 du décret du 23 décembre 1924...

Le jour venu, la séance n'offrit pas les péripéties escomptées des amateurs de fortes émotions. Parmi le grand public de ce genre de réunions, seule, une petite phalange de bibliophiles se mesure de l'œil. Auquel d'entre eux reviendra la victoire ? Ils se comptent, mais la mort impitoyable, encore une fois, a passé. Elle vient de faucher, voici quelques semaines à peine, le dilettante le plus résolu à s'adjuger cette relique par la puissance de sa convoitise et de son chèque.

Voici le moment solennel : l'annonce de la mise en vente, après une brève description des caractéristiques essentielles, l'officier ministériel proclame qu'il y a preneur à mille cinq cents piastres (1.500 piastres); aussitôt, les sommes de seize cents, dix-sept cents, dix-huit cents, dix-neuf cent piastres sont lancées successivement, puis, après un léger arrêt... deux mille et... le marteau retombe.

Aussitôt averti, M^e Cardy, annonce au public que le Gouvernement général exerce le droit de préemption et que le manuscrit devient propriété nationale.

L'examen détaillé de la pièce suscite des commentaires passionnés.

Tous s'accordent à reconnaître que les pages du maître ont été dignement traitées par le possesseur primitif, ces quatorze feuillets, dont le dernier ne contient qu'à peine un tiers de texte et la signature bien connue de l'écrivain, mesurent 15,5 x 19,5, soit un peu plus que le format habituel du papier à lettres privé, soit encore une demi-feuille simple de papier écolier de bonne qualité ordinaire, ils sont d'un blanc écru, sans aucune marque de fabrique, ni vergeures, ni pontuseaux, sont fixés sur beau papier Japon 18 x 24, 28 feuilles reliées pleine peau marocain, la tranche intérieure de la reliure, filetée or porte l'inscription : « Ex-libris Lucien Claude-Lafontaine » et, en dessous, en plus petits caractères : « Marius Michel », le relieur, sans nul doute.

L'écriture, comme il a été déjà dit, est bien celle du seigneur des lettres françaises, particulièrement élégante, les lettres bien formées, les hampes de bonne longueur, les majuscules harmonieuses, les lignes montantes et le petit nombre de ratures semblent attester rapidité et euphonie dans la rédaction primitive. L'encre est noire dans le cours des trois premières pages, les deux tiers de la quatrième ; violette dans le dernier tiers de cette dernière et les cinquième, sixième, plus deux lignes de la septième, de ce moment à la fin, noire à nouveau.

Ce détail paraît avoir son importance, il indiquerait une solution de continuité dans le travail et une dérogation à la méthode d'Anatole France décrite par lui-même d'après J.-J. Brousson :

« Je suis comme Renan, m'explique-t-il. L'auteur de « la vie de Jésus » griffonnait n'importe quoi et l'envoyait à l'impression. On lui retournait les épreuves. Il les corrigeait, une fois, deux fois, trois fois... A la cinquième, cela commençait à devenir du Renan. Moi, c'est à la sixième et souvent, à la septième. J'exige jusqu'à huit épreuves. Que voulez-vous ? Je suis dépourvu d'imagination, mais non pas de patience. Mes instruments de travail les plus précieux : la colle et les ciseaux.

» Vous êtes tout étonné, mon jeune ami : je me déshabille devant vous. Sans doute, vous imaginez-

vous qu'un ange me soufflait, et d'une seule haleine, les pages et les chapitres. J'ai rarement ressenti le vent de l'inspiration. Mon porte-plume n'a rien de lyrique. Il ne bondit pas. Il fait son petit bonhomme de chemin. Je n'ai jamais ressenti, non plus, l'ivresse du travail. J'écris péniblement. Quand on me dit : « Donnez-nous donc, mon cher Maître, cent à cent cinquante lignes ». Je rectifie : « Est-ce cent, ou cent cinquante lignes ? ». Ce n'est pas du tout la même chose. Je suis comme l'enfant affligé d'un pensum »,

commentée encore dans un autre passage :

LES SIX EPREUVES

« D'abord, d'une écriture montante, grinçante, agressive, il écrit n'importe quoi, sur n'importe quel bout de papier. Le chiffon, le gribouillage va en droiture, chez l'imprimeur.

Le placard revient de l'imprimerie. Avez-vous jamais assisté à la correction des dessins dans un atelier ? Le Maître donne, par-ci par-là, un accent à l'esquisse de l'élève. Du coup, le morceau banal rayonne. Ainsi fait Anatole France. Sur la première épreuve, il accentue.

Exemple d'accentuation : Dans un dictionnaire biographique, il a copié cette phrase, sans y changer un mot : « La dame de Théroulde était riche et de bonne renommée ».

Il lit la phrase, empruntée à un historien sans prestige. Il la tourne en ridicule :

— Voilà qui est plat et fade comme une crêpe. Mais vous allez voir : nous allons ajuster cette bonne dame au goût du jour. Accentuons. Et il écrit :

« Comme la dame de Théroulde était riche, on la disait de bonne renommée ».

Il est ravi de l'arabesque. Je lui fais remarquer, toutefois, qu'il diffame la brave dame. « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. Est-il sûr que ce fut seulement pour son argent qu'on renommait cette Théroulde en son temps ». Il hausse les épaules.

— J'en mettrais la main au feu. L'argent a une grande vertu, mon ami. En tout temps, au Moyen âge comme au nôtre, c'est la suprême vertu. Et puis, je vous trouve bien attentif à défendre cette Théroulde. Elle n'est plus que poussière aujourd'hui, et ma phrase est bien vivante. »

Le travail se poursuit et :

« Nouvelles épreuves, nouvelles corrections. Cette fois, c'est le « sarclage », pour employer son expression pittoresque. Il s'agit d'arracher le chien-dent des « que », « qui », « qu'on » « dont »... Il convenait à merveille aux âges des compliments, des harangues et des oraisons funèbres.

— Mon jeune ami, ils donnent au meilleur style un air de torticolis. Bannissez aussi le point et virgule, ce point bâtarde qui n'est ni point ni virgule. Il marquait le repos dans la période. Nous sommes aujourd'hui au temps du pneumatique et du télégraphe. Quand vous le pouvez, accourcissez la phrase. Et l'on peut toujours : la plus belle phrase ? La plus courte !

« Défiez-vous des phrases trop spacieuses, trop mélodieuses. D'abord elles bercent, à la fin elles endorment. Moquez-vous des transitions. La meil-

manger ^{avidement} ~~à l'aide~~ la pâte, dans la 7
cuisine, sous l'évier, en soufflant et en soufflant tout
~~à l'aide~~ à son aise.

Rassuré ~~à~~ cet endroit, il reprit le cours de
ses pensées.

C'était, ~~pas longtemps d'~~ ^{pour les héros, longuement il,} une grande affaire que
de manger. Homère n'oublie pas de dire que, dans
le palais du blond Minilay, Ekiontey, fils de
Noéthos, coupait les viandes et faisait les parts.
Un roi était digne de louanges quand ^{chaque} ~~un~~ à la
table, ne pouvait se plaindre d'avoir
~~pas sa part de la juste part du bœuf rôti.~~
table, recevait sa juste part du bœuf rôti. Minilay
se connaissait les usages. Hilire aux ~~bras~~ bras blancs
faisait la cuisine avec les servantes. Et c'est elle
Ekiontey ~~qui coupait les viandes.~~ ^{distribuait les parts.} à l'orgueil d'une table
si noble fonction relevait encore sur la face ~~rotie~~
glabre de nos maîtres d'hôtel. Nous tenons au pain
par des ~~racines~~ racines profondes. Mais je n'ai pas
faim. Je suis petit mangeur. Et de cela encore,
Angélique Dorniche, cette femme primitive,
~~ne s'effraye pas.~~ ne fait ^{de son grief} ~~un reproche~~. Elle m'estimerait
davantage si j'avais l'appétit d'un atide ou
d'un boubon.

à la cuisine, la bonne Angelique, 13
 de l'avertir, ^{s'il était possible,} ~~à la salle des troubles~~
 qui ^{disposaient} ~~disposaient~~ la salle à manger.

~~afin de~~ ^{et de} la décider à venir
 Il ~~ne~~ ^{ne} ~~venait~~ ^{venait} plus qu' ^{en} elle pour rétablir
 l'ordre et chasser les ennemis.

— Où as-tu mis le portrait de
~~notre~~ ^{notre} père? demanda M. de Zoé.

— Allons - voyez le manger, dit monsieur
 de Zoé. Il y a du
 poulet, et d'autres choses.

— Papa, ^{c'est vrai que} nous allons ^{habiter} ~~habiter~~ Paris?

— Le mois prochain, ma fille. Tu en es contente?

~~Quel bonheur!~~ dit ~~l'enfant~~.
~~De le retrouver, dit monsieur de Zoé.~~
~~demanda~~ ~~Angelique.~~
~~Et comme il le faisait~~

leure façon de cacher au lecteur le moment du passage, c'est de faire vivement le saut, sans barguigner.»

Les auteurs indochinois admireront une mansuétude qu'ils souhaiteraient bien rencontrer chez les éditeurs de Saigon ou de Hanoi, mais les relations de France avec la Maison Calmann étaient très particulières et tout était permis au célèbre auteur dont le nom restera intimement lié à celui de cet éditeur.

« Quatrième voyage chez l'imprimeur. Retour des placards.

— Les répétitions de mots... Chez un écrivain digne de ce nom, apprenez-le, mon enfant, il n'y a pas de répétitions. Sans doute, vous trouverez, après le premier jet, dans mes alinéas, un mot obsédant. C'est le leitmotiv de la symphonie. Donnez-vous garde de le rayer, pour le remplacer par un synonyme. Il n'y a pas de synonymes. Pourquoi s'infliger à soi-même un démenti ? Quand j'ai employé le mot qui vous offusque, j'avais d'impérieuses raisons. Il n'est fastidieux par son retour, que parce qu'il est mal placé. Respectez le mot. Déplacez la phrase. Que les ciseaux entrent en danse. Ah ! les ciseaux ! Qui pourrait chanter leur utilité, en littérature ? On représente toujours le parfait écrivain, la plume d'oie au bout des doigts. C'est son arme, ses armoiries. Moi, je voudrais que l'on me peignît, maniant les ciseaux comme une couturière...

Ce disant, Anatole France prend un paquet d'épreuves : Le premier chapitre de sa « Jeanne d'Arc ». A l'aide des ciseaux énormes et archaïques, il découpe chaque phrase. Les ciseaux tournent autour des mots. On dirait d'une brodeuse qui découpe un feston.

« Oh ! Maître ! Vous avez mis la Pucelle en puzzle !

— Donnez-vous patience ! Elle ressuscitera. Cet exercice est salutaire et même pour l'âme. C'est une grande leçon d'humilité. Dans le feu de la composition — il est fort modéré chez moi, et ne ferait guère bouillir le pot —, dans le feu de la composition, dis-je, on se laisse aller à de petits mouvements pindariques. On suçote son alinéa, comme une praline. On se gargarise de ses phrases. On finit par s'incanter soi-même. A force de s'extasier sur sa copie, on tombe dans l'éblouissement. On ne discerne plus le vrai du faux, le naturel de l'ampoulé. Mais, à froid, le ciseau opère comme sur la table de dissection. Il fait tomber tout l'adventice, et ne garde que ce qui est sain. L'opération est cruelle, mais indispensable.

» Autre défaut : on écrit selon son rythme, et aussi selon le format usuel de son papier. Ainsi, à vue de nez, à reniffler tel auteur, que vous me présenterez, je vous dirai, au seul aspect des noirs et des blancs, s'il a bon souffle, ou s'il est asthmatique ; s'il est quinquex, ou plein de bénignité ; s'il use de papier tellière, de l'écu, ou du format couronne. Quoi qu'on fasse, le physique brime toujours l'esprit. On est esclave de son format. Du collége, on a conservé l'habitude de couvrir sa page. L'on fait une série de strophes, de morceaux de bravoure. Ce sont les cubes uniformes d'une maussade mosaïque. Les ciseaux ! vous dis-je. Renversons cet ordre arbitraire et machinal.»

Comme au jeu de patience, le père de « Thaïs » prend chaque phrase, une à une, la marie à une autre, prise au hasard, opère le divorce, recherche un autre accouplement. Il rebâtit trente fois son

alinéa. Enfin, il crie « Victoire ! ». Les dernières phrases, maintenant, tiennent la tête.

Vient ensuite la cinquième épreuve, toujours d'après J.-J. Brousson : la vérification des épithètes.

« Certains font porter tout le respect de leur phrase sur le verbe. Moi, je prends le plus simple, le plus enfantin, celui qui indique le mieux le mouvement. Mais je soigne mes adjectifs. Je me range au sentiment de Voltaire. Rappelez-vous sa boutade, si plaisante, si judicieuse : « Quoique l'adjectif s'accorde avec le substantif, en genre, en nombre et en cas, néanmoins, l'adjectif et le substantif ne se conviennent pas toujours ». A quoi bon les multiplier pour dire la même chose ? Si vous les prodiguez, contrariez-les. Vous surprendrez ainsi votre lecteur. N'écrivez pas : « Des prélats, magnifiques et pieux, allèrent en procession, quérir la Sainte Ampoule », mais « Des prélats, obèses et pieux, allèrent en procession... ».

» Ne dédaignez pas, non plus, l'épithète négative, d'un effet si inattendu, si irrésistible. Vous voulez décrire la morne solitude d'un jardin public, un soir d'hiver. Vous mettez : « Gontran parcourut les allées sans fleurs, de l'Observatoire ». Cela n'est pas mal, mon Dieu ! Mais « les allées déflouries de l'Observatoire », c'est bien mieux, c'est beaucoup mieux ! ».

Enfin en dernier lieu :

LA PATISSERIE

« A partir de la sixième épreuve, le Maître n'ajoute plus : il allège.

— Mon enfant, méfiez-vous de la pâtisserie. La pâtisserie, c'est le factice, c'est l'adventice. C'est la crème meringuée qui dissimule mal la pauvreté du gâteau. C'est la hideuse guirlande de plâtre, qui prétend transformer le galetas en palais. Guerre à la pâtisserie ! Elle rend précaire les plus belles pages. C'est sur ses flancs mollissants que se dessinent les premières rides.

» Dans mes anciennes versions de Jeanne d'Arc, écrites pour des béats, j'ai donné dans la pâtisserie. J'ai voulu faire pittoresque : soyez impitoyable à ces niaiseries ! Aujourd'hui, elles me font lever le cœur. Tenez ! J'ai décrit la maison natale de la Pucelle — ou du moins, celle qu'on donne pour telle — en style attendri, de pèlerinage. J'ai beaucoup allégé le morceau. Il est encore tout gluant, tout meringué de pâtisserie dévotieuse. Voyez, avec quel scrupule je me promène dans les allées de l'humble jardin, à la fois verger et potager ! Je cueille un petit bouquet de fleurs édifiantes. Je mords dans une pomme... Pâtisserie, mon ami ! Pâtisserie, mon ami ! Pâtisserie ! Passez-moi les ciseaux. Arrachons ces pommiers et ces fleurs ! Vous les regrettez, petit malheureux ! Tandis que je m'égare dans le jardinet fleuri de la Pucelle, il y a à Nancy, ou à Reims, un vieux maniaque d'archiviste, quinquex et obstiné, qui achève une copieuse étude sur les vergers lorrains et champenois. Quand paraîtra ma « Pucelle », il cornera partout, comme un beau diable, que je ne connais rien à la pomologie, à la flore meusienne ; que je suis un âne bâté ; qu'il n'y avait pas un seul pommier dans le verger des d'Arc. Mais des pommiers, mais des cerisiers, mais des groseilliers, mais des mirabelliers, arbres chers à Barrès. Et il attestera je ne sais combien de pièces, d'actes, de

testaments, de cadastres, qui me couvriront d'une poussière ignominieuse et d'un ridicule éternel. »

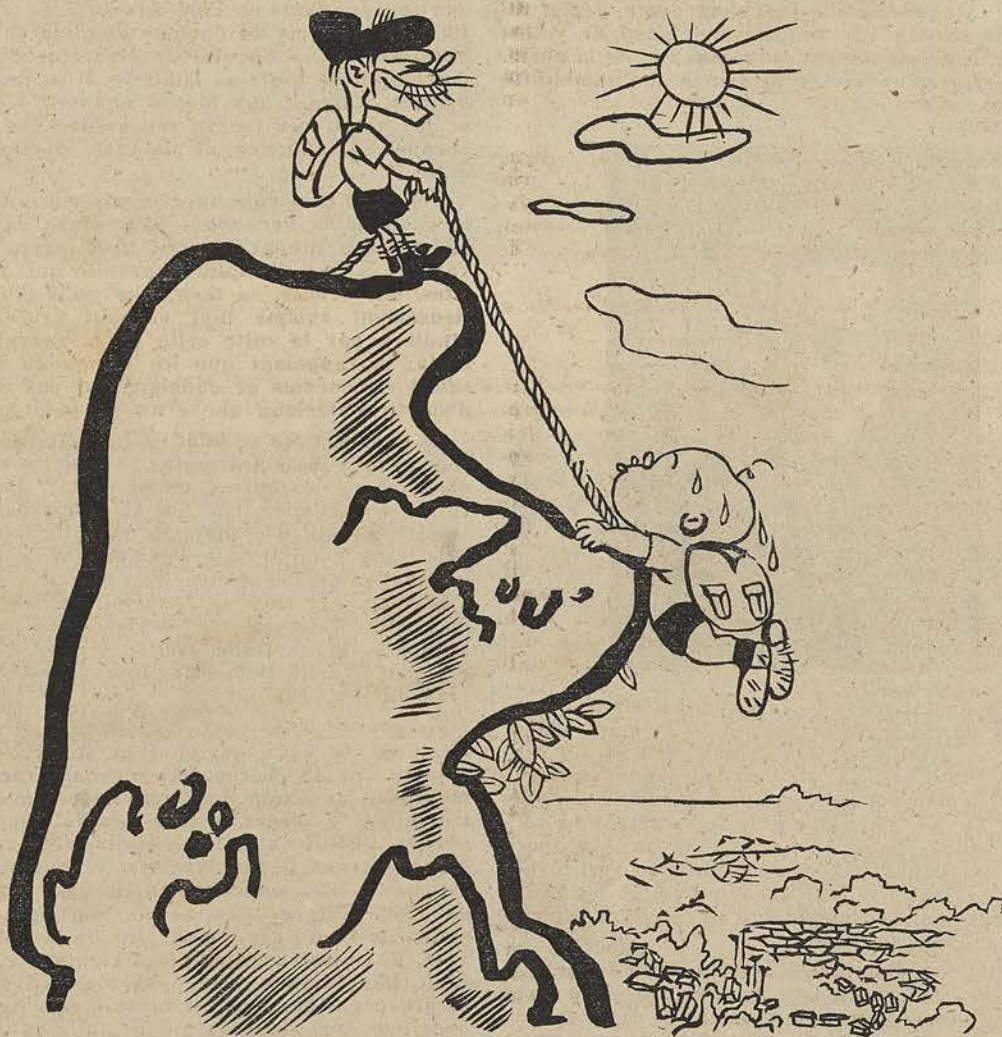
L'historien de notre grand prosateur semble ici en défaut et les corrections faites constituent bien le texte original de l'édition 1926 que nous avons sous les yeux. A moins que... si nous nous en tenons à la méthode déjà exposée, transcrivant, d'après la cinquième épreuve de l'œuvre, les pages en notre possession le Maître ne les ait mises en accord avec le texte du bon à tirer et réservées à l'un de ses fervents admirateurs. D'ailleurs, même en ce cas, nous nous trouverions en présence d'un manuscrit authentique et de valeur certaine. De plus, les deux encres employées contredisent cette thèse pour appuyer celle de l'arrêt et de la reprise de l'œuvre en cours d'exécution.

La fluidité de la rédaction s'explique très natu-

rellement par la familiarité de l'auteur avec son sujet et ses personnages, le ton possible, oserai-je dire probable, des conversations habituelles avec une fille tendrement chérie, une vieille servante et un animal familier. En tout état de cause, nos bibliothèques peuvent s'enorgueillir de cette acquisition que le public indochinois pourra contempler, au cours d'une prochaine exposition, dans la grande salle de lecture de la Bibliothèque centrale de Saigon et plus tard, en des circonstances plus normales à la Bibliothèque centrale de Hanoi, dans les collections de laquelle elle trouvera, nous voulons l'espérer, sa place définitive.

C'est le 16 avril 1844, au n° 19 du quai Malaquais (aujourd'hui n° 5), que naissait, dans le centre intellectuel de Paris, le plus parfait styliste qu'ait jamais possédé la langue française. L'Indochine se doit d'en fêter le centenaire.

HUMOUR ANNAMITE



« L'engouement pour le sport prend les formes les plus variées. On a rencontré récemment deux notables d'un village tonkinois s'entraînant à l'alpinisme, en escaladant le rocher de Ninh-binh » (les journaux).

XA XÊ. — « Je vous le demande, en vérité, maître Ly Toét, à quoi ça sert ? »

Georges BARRIÈRE

par Claude DERVENN

DEUX dates : 1934, le prix d'Indochine, 1944, la mort en Indochine. Entre elles, s'inscrivent les œuvres de Georges Barrière actuellement rassemblées à Hanoï, selon le désir de l'Amiral Decoux, qui a tenu à ce qu'un hommage public fût rendu à la mémoire du peintre.

Dix années, c'est peu au regard de ces carrières coloniales de planteurs, de fonctionnaires ou d'héroïques touche-à-tout, qui comptent ici sept ou huit lustres. Mais ce sont dix années durant lesquelles un homme a voué tous ses regards, toutes ses pensées, le travail de sa main et de son esprit à scruter cette terre et ce ciel, à tenter d'en saisir l'insaisissable, la nuance mille fois changeante, l'éclat du jeune riz gorgé d'eau sous le ciel lourd de voiles humides, le frémissement du bambou et de la noria, l'âme secrète d'un visage de bonze et l'immobilité des dieux.



Rien pourtant n'avait dès l'abord désigné l'homme à ce destin. « Né à Chablis le 28 mars 1881 ». Sa terre — à lui — c'est, loin des ports et des rencontres exotiques, la vieille Bourgogne gauloise, franque, ducale, sous ses pampres enracinés au plus profond du sol. Mais qu'elle a de secrets pour former un œil de peintre ! Sur les coteaux, la douce rigueur des lignes de céps s'habille d'un vert bleuâtre qui devient pourpre à l'automne, et les tuiles des villages ont la rousseur qu'on retrouve sur celles des pagodes au Tonkin.

Bourguignon, Barrière le restera toute sa vie, par l'allant, la verdeur du langage, ces grosses colères qui bouillonnent comme le vin dans la cuve, puis se calment d'un coup et le laissent intérieurement tout confus. Et il est Français, il l'est par le bon sens qui subsiste sous la fantaisie de l'artiste, par la persévérance, la ténacité, le goût du raisonnement et de l'ouvrage bien fait, qui se veut intelligible et non adressé au seul subconscient. Par l'optimisme

aussi, qui le soutiendra sa vie entière, par le culte de tout ce qui est la Patrie, et jusque par cet amour de la terre, celui du vigneron ou du laboureur qui, sur la falaise tonkinoise où il bâtit sa maison, tournera ses dernières pensées vers le jardin tracé de ses mains.

Pendant plus de cinquante ans, sa vie s'écoule en France, heur et malheur s'y succédant. La chance d'abord, car il expose aux Artistes français dès son arrivée à Paris, à dix-neuf ans. Mais il faut l'apprendre humblement, ce métier de peintre. Aux Beaux-Arts, il est l'élève de Léon Bonnat, puis de Jules Adler. Il expose au Salon d'Automne en 1903, aux Indépendants en 1906, aux Artistes français, en 1909, un portrait du docteur Feuille dans son laboratoire de la Faculté de Médecine où, déjà en possession de toute sa maîtrise, il se joue des difficultés, s'amuse aux blancs nuancés de la blouse et des murs, aux transparences des flacons et des cornues. L'influence de Bonnat, portraitiste, est nette.

Cependant, la voie ouverte a semblé dévier sous le coup de la nécessité : pour vivre, le peintre a dû se faire lithographe ; il s'est formé, chez Devambez, à une discipline nouvelle qui a ses réussites, ses échecs, sa technique qu'il étudie minutieusement comme tout ce qu'il fait, comme il étudiera par la suite celle de la gravure ou des tapis, se rappelant que les géants de la Renaissance eux-mêmes ne dédaignèrent pas de toucher d'autres matériaux que ceux du peintre.

La guerre, faite de bout en bout, lui en met d'autres encore dans les mains. Après les mois où il n'est, parmi les autres, qu'un soldat anonyme qui se bat en premier ligne, la pipe aux dents et l'invective gouailleuse toujours prête à jaillir, il est pris dans l'équipe des « camoufleurs » qui transforment en prés et en bois les « objectifs militaires » à dérober aux vues de l'ennemi. Brillante équipe ; il y a là Majorelle qui deviendra le peintre des kasbas berbères, Gallé, maître verrier, Guirand de Scevola, Dréville, Deluermoz dont il restera l'un des plus fidèles amis.

La guerre finie, ses citations en poche, car il n'est pas de ceux qui en font étalage, le voici peintre. En 19, il reparait au Salon des Artistes mobilisés, au Salon des Artistes Indépendants, qui l'appellent à siéger à leur comité pendant deux années. Puis il s'attache définitivement à la Société Nationale des Beaux-Arts, qui le nomme membre associé en 1926, sociétaire en 1928, membre du Jury en 1930. D'importants envois marquent une personnalité qui s'affirme : le beau portrait de J. M. R..., aviateur, appuyé au ciel, poète et de surcroît bourguignon ; des paysages : Seignelay, la cathédrale d'Auxerre (et toute la vie quiète de la province dort dans la ruelle au pied du pignon lumineux), la Provence pâle, avec ses arbres sacrés, cyprès noirs, oliviers d'argent, autour de Saint-Paul-de-Vence ; la Corse, où les toits d'Eviza éclaboussent le pan tragique de la montagne.

Entre temps, il fait partie du Comité du Nou-



Eviza (Corse).



Portrait de M^r J.-M. R...

(Paris, 1928, Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts.)

Patrouille en Champagne (Mont Cornillet).

(Paris, 1933, Salon de la Société Nationale des Beaux Arts, Prix Bernheim jeune.)





↑
Yunnanfou

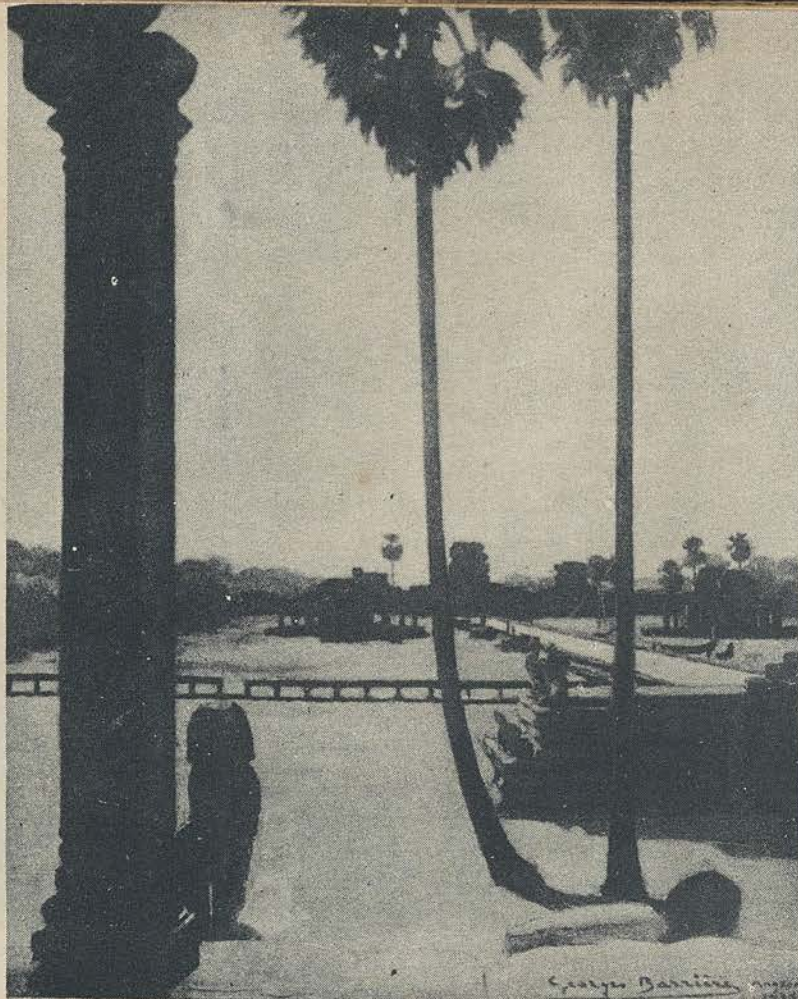
← La vieille princesse qui entretient le tombeau
de Tu-Duc, où elle vit depuis plus de 55 ans.



Bonze.
↓



Angkor.
 (Appartient à M. le Gouverneur
 Général.)



Un frangipanier au bord
 du lac au tombeau de Minh-
 Mang.

(Tableau acquis par S. M. l'Empereur
 d'Annam. — Au palais Impérial, à
 Hué.)



1949

27

Quinquagésime

couch. 17 h 29; Lune





Croquis laotiens.



↑
Femmes
Mans.



veau Salon fondé par Steinlein et du groupe bourguignon de l'Essor. Au Salon de 33, à la Nationale, près d'un portrait — la belle tête pensive du violoniste Bentscher, — il expose une vaste composition, « Patrouille en Champagne », née de ses souvenirs de combattant : quatre hommes s'avancent en rampant sous les barbelés, dans la nuit où la lueur des fusées s'accroche à leurs casques. C'est sobre, sincère. Cela lui vaut le prix Bernheim jeune.

Et la vie coule, avec les joies ou les deuils qui l'atteignent, dans l'atelier qu'il s'est choisi, près des Buttes-Chaumont. Il a cinquante deux ans, une étiquette : Barrière, peintre bourguignon. Ce qu'il expose, au Salon de 1934, c'est le portrait d'un ami, le sculpteur Heng, maillet en main, parmi les blancs des plâtres et du marbre. Mais c'est à ce portrait, ce portrait entre des murs d'atelier, que le grand prix de peinture de l'Indochine est attribué. Brusquement la porte s'ouvre sur de l'inconnu, la route change.

Barrière part, il part au mois où les coteaux de Chablis se dorent sous les vignes ; ce ne sera qu'un voyage, le temps d'oublier pour un temps les rues et les figures familières, le dessin trop connu des toits, de mordre aux plaisirs des escaliers, aux promesses de ce mot : « Extrême-Orient ». Il ne sait pas, en fixant le sillage que, déjà, au fond du golfe du Tonkin, le lieu de son agonie est marqué sur un promontoire sauvage que nulle route ne ceinture encore et celui de sa tombe près des frangipaniers qu'il aimera peindre avec délices.

En octobre 1934 il débarque à Saigon. Cochinchine, Cambodge, Laos, Annam, Tonkin... pendant des mois la route du peintre sinue à travers la péninsule. Très vite, il a senti la qualité spéciale de la lumière indochinoise, sa diffusion à travers l'atmosphère saturée des saisons humides, sa pureté au contraire sur l'Angkor des jours secs ou sur les pagodes laotiennes. Il dessine sans arrêt, couvrant ses carnets de croquis de silhouettes vues d'un seul coup d'œil de paysages dont il a saisi l'arabesque. Il peint, avec la soumission au réel, la probité, la sincérité, dont il ne se départira jamais. Pas de truquage, pas de snobisme, — et c'est chose rare. En même temps ce peintre pense, il cherche, il médite. J'ai sous les yeux une « note sur la peinture » griffonnée au revers d'un bloc de croquis, où se révèle le souci de perfection qui, tout ensemble stimule et entrave son talent : « Il est extrêmement rare qu'une toile peinte sur nature soit parfaite au point de vue du tableau. Pour réaliser celui-ci, il n'est pas trop de multiplier les études peintes, dessins, détails et notes écrites... Puis, bien décidé, sacrifier les détails pour la tenue générale, quitter à rattraper ensuite les formes abîmées, sans trop insister, afin de ne pas faire perdre l'allure emballée. En possession de son tableau et de son centre, ne plus se soucier du remplissage, mais ne penser qu'à exprimer fermement et simplement autour de ce centre... Et ceci encore : « Ne voir que picturalement et non littérairement ».

Un an après son arrivée il expose à Hanoi dans les salles de la Banque Franco-Chinoise, puis à Haiphong en février 1936, une centaine de toiles, aquarelles, dessins, où des études de costumes Man et de types annamites voisinent avec ses premières visions d'Angkor et du Mékong.

Au printemps, il est à Hué, Hué dans les fastes du Nam-Giao, Hué sous la floraison des frangipaniers, les lotus épanouis sur les bassins dormants des tombeaux de Thiêu-Tri et le vert, au soleil, des tuiles envahies d'herbes folles... A cet

Annam printanier, il doit quelques-unes de ses meilleures toiles et le plus beau, à mon goût, de tous ses portraits, celui de cette vieille, très vieille femme, « Reine de second rang », épouse de l'Empereur Tu-Duc et qui, humble et retirée depuis plus de cinquante ans à l'ombre du tombeau, consent pour poser devant le peintre à reprendre ses vêtements d'apparat : le turban de soie bleue en auréole, le somptueux manteau de brocart à broderies drapant le corps aminci : les mains qu'on sent tremblantes sont croisées l'une sur l'autre et il y a dans le regard, plein de dignité mélancolique, une émouvante résignation au long destin d'oubli où sombra sa jeunesse.

Barrière ne voulut jamais se dessaisir de ce portrait dont la place est dans l'un des musées d'Indochine, autant pour ce qu'il recèle d'art et de méditation que pour le souvenir du vieil Annam qu'il perpétue.

Cette même année 1936, le peintre découvre le Yunnan, les villages aux murs d'ocre, les pagodes vermeilles sur le cobalt intense du ciel, pagodes du Cuivre, du Dragon Noir, du Sichan, et les files d'ifs et d'eucalyptus au long des petites routes poussiéreuses où chemine un paysan drapé de bleu. C'est une fête de lumière où la joie de peindre passe du pinceau dans la toile.

Au retour à Hanoi, nouvelle exposition qui obtient le plus franc succès. Une dépêche de presse reproduite à Paris a déjà signalé la moisson du « Prix d'Indochine ». « Dans ces œuvres qui se distinguent par la solidité de leur facture et de leur composition, l'artiste a interprété avec une profonde compréhension et une pleine maîtrise de son art les harmonies d'attitudes comme les jeux de la couleur et de la lumière, si divers en ces régions... »

En mars 1937, la Cochinchine le revoit avec des œuvres nouvelles exposées au théâtre de Saigon. Non sans qu'une virulente polémique, fort curieuse à suivre dans les journaux de cette époque, ne mette aux prises les défenseurs de la peinture classique représentée par Barrière et le champion des grands fauves novateurs, Derain, Matisse, Vlaminck, Van Dongen, etc... Ne réveillons pas dans le Sud ces querelles qui montrèrent néanmoins la solide estime qui allait au peintre et à l'homme, à sa droiture et à sa sincérité, autant qu'à son talent.

L'automne le voit à Bangkok où la presse commente en termes flatteurs l'art du paysagiste et les toiles rapportées d'un nouveau passage à Angkor, les tours-visages du Bayon, les paillotes cachées au bord de la rivière de Siem-réap, la lumière sur les bananiers, ces feuilles de bananiers dont il étudiera inlassablement la transparence d'or vert dans les fourrés où se glisse un rai de soleil. En 1938 encore, c'est Hanoi. « France-Indochine » consacre à l'exposition un long article où sont décrites les principales des quelque cent toiles, aquarelles, dessins, présentés par le voyageur : rues de Yunnan-fou, terrasses d'Angkor Vat, bonzes drapés de jaune, tombeaux d'Annam, pagodes de Bangkok avec leurs extraordinaires génies gardiens de la porte, et cette rivière de Siem-réap, dont tant de fois, il cherche à exprimer les moirures mauves et bleues sur le fond limoneux de l'eau, les nœuds ruisselants, le vert acide des feuillages.

Dans l'« Echo d'Indochine », un poète qui ne signe pas, célèbre ces toiles où

Sur le miroir mouvant de l'eau,
Les images sont transparentes...

Barrière, cependant, n'oublie pas Paris, il y fait plusieurs envois en 1936 à la Nationale et à la Société Coloniale des Artistes français, puis en 1938 au Salon national indépendant.

Quatre ans ont déjà passé depuis son arrivée. Songe-t-il au retour ? Mais il est question pour lui de faire à l'intention de la Chambre de Commerce d'Haiphong un vaste panneau décoratif, nécessitant des études du port et des paysages du delta. Le voici au Tonkin (1). Il n'en repartira que pour de nouvelles randonnées à Angkor, à Luang-prabang, en Haute Région, d'où il rapporte en juin 1940 de précieux documents sur les costumes et les bijoux Meo, Man, Lolos, etc... et ces grands portraits, sur fond de rochers et de rizières, des montagnards en beaux atours qui, par leur élégance sauvage et raffinée, sont d'un intérêt ethnographique certain.

Ces portraits servirent à Barrière pour composer, à la demande du Gouvernement la curieuse série de billets des premiers tirages de la Loterie Indochinoise. Le peintre s'est souvenu du lithographe. Et de même il se souvient du graveur lorsqu'il lui est demandé d'établir pour le Trésor des pièces de monnaie, des coupures divisionnaires et pour la Banque de l'Indochine des billets, celui de 100 piastres dont malheureusement les deux camaïeux sont peu flatteurs, il faut l'avouer, enfin le futur « chèque » auquel il travaillera jusqu'à la veille même de sa mort.

D'Haiphong, il découvre le delta, les rizières frottées de vert pâle, les chaumes roux du dixième mois au pied d'une pagode de Kiên-an, le panache léger des bambous, la vie du port aussi, où les bateaux sont encore nombreux sur l'eau grise, profilant leur masse noire sur le profil violet des montagnes du Đông-triêu.

Doson, jusqu'alors, ne l'a guère retenu. Il faut que pendant l'hiver 1940 une maison — la nôtre — lui soit offerte pour qu'il s'installe au ras de la mer devant la baie du Pagodon. Et il est pris. Pris par cet horizon, sans cesse traversé de voiles, par cette mer à qui les sécheresses de l'hiver rendent des transparences d'Atlantique, par la ligne sinueuse des mamelons où les jeunes pins verts croissent entre des blocs de grès roux, par cette lumière et cette clémence d'un climat qui n'a pas les rigueurs tonkinoises. Le printemps venu, il transporte son chevalet, ses toiles et ses pinceaux au-dessus du Pagodon, dans une villa enfouie sous les filaos et les pins d'où l'on domine entre les lauriers-roses, l'un des plus beaux paysages de Doson. Il redevient terrien, dans ce jardin, plante, taille, bouture, s'enchantant de la profusion des fleurs ; et l'idée de fixer sa tente ici naît en lui, grandit, s'impose. En parcourant la route en corniche nouvellement ouverte autour de la pointe extrême de la presqu'île, il a repéré, sur le plan des lotissements préparés, le site d'où la vue s'étend de Hondau à la Cac-Bà, du sommet de Nam-Mau, aux collines de Kiên-an, aux lointains miroitements du Thai-Binh.

Le voilà propriétaire de quelques arpents de roches où s'accrochent des fougères vivaces, et surtout d'un horizon enivrant, plein de vent, de houle, de nuées, d'astres. Le plan de l'atelier qu'il se veut là est fait, refait — agrandi sans compter —, ses baies au Nord pour le travail du peintre, sa terrasse pour le repos, ses jardins étagés où, amoureux, dans la terre apportée par tombereaux, il sème, il plante !

Surmené, éprouvé déjà par la maladie qu'il dédaigne quand, rayonnant, il s'installe enfin en janvier 1943 dans cette demeure encore sans vitres

ni persiennes, comme dans un château d'Eole, il ignore qu'il n'a qu'une année à y vivre.

J'ai dit ailleurs ce que furent là ses derniers jours, les dernières joies que lui donna cette maison où il est mort, ayant réalisé au moins l'un de ses rêves. Sur la terrasse d'où, épuisé, bientôt moribond, il regardait avidement le matin dorer les bois de pins des collines, il me disait avec une bouleversante volonté de vivre : « J'ai de quoi peindre pendant quinze ans encore dans ce pays ! ».

Son destin ne l'aura pas voulu. Les diverses études qu'il avait commencées de cette presqu'île dosonnaise, qui joue avec la mer par toutes les courbes de ses baies, font regretter que quelques années de plus ne lui aient pas été accordées. Il avait trouvé ici une qualité d'atmosphère rare en Indochine, une lumière vibrante, mobile, sur les vastes plans d'un paysage infiniment nuancé. Son art y eut gagné encore en dépouillement et en simplicité.

Ce qui reste de son œuvre indochinoise, dont une partie demeure dans des collections particulières, est aujourd'hui présenté au public par les soins de M. Cresson (qui fut, on le sait, Prix de littérature d'Indochine) et qui, directeur de la Maison de l'Information, a mis tout son goût d'artiste à en disposer les éléments.

On y verra des visions d'Angkor dans la dorure du crépuscule ou sous le dur soleil méridien, des bonzes cambodgiens, glabres et impassibles, la petite Laotienne pensive, les toits cornus des pagodes de Bangkok, les bouddhas d'or terni qui luisent dans une pénombre chaude, les pirogues de Vientiane, la vieille princesse annamite, les jardins de Yunnanfou, les sampans de Vatchay, l'escalier miroitant des rizières de montagne... Quoi encore ? Les carnets de croquis auxquels il tenait plus qu'à tout autre chose et qu'on voudrait voir conservés par des Archives indochinoises, des notes sur tout ce qui sollicitait son esprit nourri par une culture extrêmement variée, des lectures constantes, des discussions soutenues avec passion. Sa palette, ses pinceaux, la dernière toile esquissée à Doson, les derniers croquis de motifs cambodgiens dont — mourant, sa planche à dessin posée en travers de son lit —, il s'efforçait encore à retracer les arabesques pour en orner les études demandées par la Banque d'Indochine.

Dix ans d'une vie d'artiste, dix ans de labeur, de conscience, de fierté aussi, au service du pays qui l'a naguère appelé.

Qu'on me laisse souhaiter, avec quelques-uns de ses amis, que si, un jour ou l'autre, les circonstances le permettaient, l'atelier de Barrière à Doson fût acquis par le Gouvernement pour en faire une sorte de Villa Médicis d'Extrême-Orient où les artistes, élèves et professeurs de notre école des Beaux-Arts, peintres, sculpteurs, graveurs, laqueurs, trouveraient un lieu de travail ou de repos, dans une demeure conçue par et pour un artiste, facile à adapter pour les accueillir.

Nulle destination ne pourrait être plus douce à la mémoire de Georges Barrière : que des jeunes, devant l'horizon marin où ont erré ses derniers regards, se souviennent de son exemple, et redissent son nom.

(1) Le Gouvernement général devait lui marquer son estime en le désignant pour siéger au Conseil Municipal d'Haiphong.

Note sur la réforme judiciaire en Annam

par D.

La réforme judiciaire en Annam, commencée en 1933 par l'entrée en vigueur du nouveau Code pénal, poursuivi de 1936 à 1939 par l'élaboration du Code civil, a été complétée par la mise en application simultanée, pour compter du Tét 1944, du Code d'organisation des juridictions annamites, des deux Codes de procédure civile et pénale et du Code de commerce.

★★

La réorganisation des juridictions a entraîné, tout d'abord, l'institution, à Hué, d'un Tribunal d'appel, dont le ressort s'étend à tout l'Annam, la Concession française exceptée. Cette institution a pour but de permettre au ministre de la Justice de rentrer dans son véritable rôle. A la différence de ce qui existe dans tous les pays, le ministre de la Justice de la cour d'Annam avait, en effet, jusqu'ici, pour obligation, non seulement de veiller, d'une part, au bon fonctionnement des tribunaux, à l'application des lois, à la direction des juges et des auxiliaires de la justice, et de contribuer à l'élaboration des codes et règlements — charge qui incombe, dans la justice française et même dans la justice annamite du Tonkin, au Procureur Général Directeur des Services Judiciaires —, d'autre part de déclencher l'action publique et de tenir la main à la marche régulière des procédures, comme le fait le Parquet général, mais encore de reviser tous les jugements rendus par les divers tribunaux mandarinaux de l'Annam en matière civile comme en matière pénale, à l'exception des seuls jugements de simple police. Cette multiplicité d'attributions rendait la tâche du ministre de la Justice très lourde, complexe, absorbante, souvent très délicate. Le Tribunal d'appel, institué à compter du Tét 1944, va décharger le ministre de la Justice de tout ce travail de révision de jugements, et lui permettra ainsi de consacrer plus de temps à ses véritables et fondamentales attributions, le contrôle général du fonctionnement de la Justice.

Par ailleurs, l'introduction dans le nouveau régime judiciaire des règles de la compétence aura pour conséquence cette particularité essentielle que les jugements rendus en premier ressort ne parviendront dorénavant aux tribunaux provinciaux ou au tribunal d'appel que lorsque les parties ou le Ministère public — en l'espèce le ministre de la Justice — auront jugé bon de recourir au Tribunal supérieur. Ainsi disparaîtra de façon définitive cette pratique de la révision administrative des jugements — dont le caractère d'automatisme était à la base des critiques qui furent, dans le passé, le plus communément formulées.

La réforme judiciaire a permis de décider la création de deux nouveaux tribunaux correctionnels et de simple police, l'un pour la ville de Hué, l'autre pour la ville de Thanh-hoa. Ces tribunaux connaîtront des délits et contraventions commis dans les deux villes en question et, par ailleurs, procéderont aux informations judiciaires préliminaires sur les crimes qui y seraient commis, travaux qui incombaient jusqu'ici aux tribunaux provinciaux de Thua-thiên et de Thanh-hoa, déjà débordés, même en temps normal, par l'étude des nombreuses affaires de chacune de ces deux importantes provinces.

Les deux nouveaux tribunaux créés, bien que dénommés « tribunaux correctionnels et de simple police », connaîtront également, à titre transitoire, de toutes les affaires civiles de leur ressort. Une dispo-

sition de l'article 5 du Code d'Organisation des Juridictions prévoit, en effet, que, jusqu'à l'institution des tribunaux civils de première instance, les tribunaux correctionnels et de simple police rempliront également l'office de tribunaux civils, par l'organe d'une section civile.

La réforme réalisée a, par ailleurs, permis l'institution de trois tribunaux civils de première instance, l'un dans le Quang-nam (à Vinh-diên, centre fort peuplé et important, proche de la Citadelle), les deux autres au Quang-ngai, — c'est-à-dire dans les deux provinces où les contestations et affaires civiles sont les plus nombreuses.

L'institution de ces cinq nouveaux tribunaux (deux tribunaux correctionnels et de simple police, — trois tribunaux civils de première instance), marque un pas en avant vers la séparation des pouvoirs. Partout en Annam, les fonctions de juges des tribunaux mandarinaux étaient jusqu'ici assurées par des mandarins de l'ordre administratif, cumulativement avec leurs fonctions normales. Cet état de choses engendrait inévitablement quelques inconvénients : débordés par la partie administrative de leurs obligations et manquant souvent d'une formation spécialisée au point de vue juridique, beaucoup de ces mandarins ne pouvaient, malgré leur bonne volonté, remplir convenablement leur tâche de juges. Désormais, les tribunaux nouvellement créés seront confiés à des fonctionnaires spécialement préparés aux fonctions judiciaires, et qui, au surplus, n'auront pas à assurer des fonctions administratives. Si, actuellement, en raison de la pénurie de personnel spécialisé et du manque de crédits, il n'est pas encore possible de généraliser la mesure dans tout l'Annam ni même dans une partie assez grande de ce pays, la réforme réalisée constitue, cependant, comme nous venons de le dire, une première étape vers la séparation des pouvoirs ; dans un ordre d'idée plus concret, plus tangible, elle offre l'avantage pratique de décharger dès maintenant certains mandarins trop absorbés par leurs fonctions administratives, en raison de l'importance de leur circonscription, d'une notable partie de leur tâche et de leurs soucis. La conséquence — et c'est là un des buts essentiels de la réforme — en sera de permettre une meilleure et plus rapide distribution de la justice, donc un bien moral et matériel pour tous les justiciables.

Nous tenons à souligner que, pour composer le Tribunal d'appel, S. M. l'Empereur d'Annam, après accord de M. le Résident Supérieur et sur la proposition du Conseil des Ministres, a désigné un mandarin docteur en Droit et deux mandarins licenciés en Droit.

Ayant sous son contrôle ces mandarins-juges doués d'une solide formation juridique, ainsi qu'un mandarin de très haut grade, donc parfaitement au courant des choses et des gens du pays, qui assurera la présidence du Tribunal d'appel, S. E. le ministre de la Justice poursuivra désormais, avec le concours du Conseiller juriste — pour les affaires civiles — et du Conseiller à la Justice — pour les affaires pénales — l'application régulière des deux nouveaux Codes de procédure promulgués en même temps que le Code d'organisation des juridictions annamites de l'Annam. Cette tâche sera remplie avec le ferme espoir de réaliser dans le domaine judiciaire des progrès aussi sensibles et profitables à la population que ceux déjà enregistrés au cours des premières années qui suivirent la réforme de 1933.

HOBSON - JOBSON

par J. AILLEBIETTE

CETTE bizarre pseudo-onomatopée servait autrefois, et sert peut-être encore, dans l'argot des troupes britanniques des Indes, à désigner les bruyantes lamentations qui accompagnent la procession musulmane du Moharram, et, par extension, toute fête religieuse et même toute cérémonie indigène. Elle sert de titre à un remarquable dictionnaire (1), dans lequel sont étudiés, au point de vue étymologique et sémantique, avec des citations qui vont du Périple d'Hannon à l'*India Gazette*, en passant par Hérodote, Ibn-Batouta, Marco Polo et cent autres, quelque sept mille termes anglo-indiens ou anglais usités en Extrême-Orient. L'intérêt d'un tel ouvrage est naturellement plus grand pour un lecteur de langue anglaise, mais un lecteur français ne manquera pas d'y trouver bien des sujets de s'instruire et parfois de s'égayer.

Voici en effet quelques « cornards » étymologiques qui ne sont point sans gaieté.

Les Anglais appellent *alligator pear*, poire de crocodile, l'avocat, ce fruit butyreux, connu de tous les coloniaux, — sauf des Annamites qui ne lui ont pas encore trouvé de nom. Désigné au Mexique, son pays d'origine, par le nom d'ahuacatl, le fruit a vu les Espagnols le baptiser successivement, avocado, avigade. Et un anglais qui avait le sens de l'à-peu-près en fit alligator, ce dernier mot étant d'ailleurs lui-même, en espagnol, un affreux à peu près (el lagarto, le lézard). Pour en finir avec le fruit du *Laurus Persea*, sait-on qu'il portait dans la vieille marine britannique, le sobriquet philosophique de « Midshipman's butter » (beurre d'aspirant) ?

Le choléra était autrefois appelé mort-de-chien. Il ne s'agit pas là d'une description réaliste d'une des morts les plus cruelles qui soient connues, mais d'un mot mahratte, modachi, devenu en portugais mordexim, d'où le quiproquo.

Le persil est appelé en certaines parties des Indes « petersilly », littéralement « Pierre l'imbécile », mais c'est une corruption du hollandais petersilie (du latin *petro-*

selinum). On est parfois surpris, dans les mêmes régions, d'entendre baptiser le potiron sweet-apple, pomme douce. C'est une corruption du nom hindou Sitaphal, fruit de Sita.

Notons comme assez réjouissants, l'exclamation populaire anglaise des Indes : « Bobbery Bob ! », corruption de l'hindoustani : Bap re Bap ! (O mon père !), et l'ancien sobriquet des Français à Java : Orang dee dong (les hommes « dis donc »), analogue au sobriquet d'« Aïssay » que les gamins de Boulogne décernent aux Anglais, à cause de leur habituel « I say ». Et n'oublions pas une lettre d'un honnête capitaine Jackson (1755), dans lequel celui-ci attribue au prince héritier d'un royaume indien, ou Yuva Raja, le titre pour lui beaucoup plus clair de Upper Roger (Roger de 1^{re} classe).

Si vous entendez dire qu'une canne en bois dur porte, aux Indes, le nom de Penang lawyer (avocat de Penang), n'en concluez pas trop vite que la justice se rendait à Penang de curieuse façon : il n'y a là qu'une corruption du malais pinang layor (arec séché au feu).

★★

Plusieurs vieux textes cités nous donnent des lumières sur la toponymie de l'Indochine.

Varella est un mot portugais signifiant pagode, tiré tant bien que mal et plutôt mal que bien, du malais beralah, ruma beralah (maison des idoles).

Un pays assez énigmatique cité par les Arabes sous le nom d'El Kumar et par les autres sous le nom de Comar (familier aux marins d'Indochine, mais à un tout autre titre), s'identifie avec le pays khmer ou Cambodge.

On sait que le terme de Cochinchine a longtemps désigné non pas le pays actuel, mais la région côtière qui s'étendait de part et d'autre de la province de Thanh-hoa. Cette

(1) *Hobson-Jobson*, par le colonel YULE et A. C. BARNELL, Londres, 1886.

région, appelée Kiuching par les Chinois, était connue des Malais sous le nom de Kuchi, et pour la distinguer de Kuchi des Indes (Cochin), les Malais lui donnaient le nom de Kuchi-China. Les Portugais l'appelèrent d'abord Cauchichina, puis, avec leur fréquente pratique d'ajouter des nasales aux voyelles nues (Cf. ci-dessus : Kuchi-Cochin), Cauchinchina. C'est sous la première forme, la plus ancienne, qu'on trouve le pays mentionné par Camoens dans les *Lusiades* (1572) :

*Ves, Cauchinchina esta de osscura fama,
E de Ainao ve a incognita enseada.*

(Voici la Cochinchine, au renom mystérieux, dans le golfe inconnu d'Hainan.)

★★

La place nous manque pour signaler un grand nombre d'étymologies curieuses ou destructrices d'idées faussement reçues, mentionnées par les auteurs. Sait-on que « mandarin » ne vient pas du portugais mandar, ordonner, mais de l'hindoustani mantri ou mantrim, conseiller, ministre, que l'on trouve appliqué (dès 1522, sous la forme « mandarin ») aux Indes et aux îles de la Sonde avant de l'être à la Chine ? Sait-on que l'étymologie du mot éléphant constitue un mystère ? C'est entendu, éléphant vient du grec elephas, antos, bien qu'Hérodote soit le premier à avoir donné ce nom à l'animal lui-même, ses prédécesseurs, Homère, Hésiode, Pindare, n'ayant appelé éléphas que l'ivoire seul. Mais d'où vient éléphas ? Ni du sanscrit, ni de l'arabe, ni de l'hébreu, ni d'aucune langue des Indes.

Dois-je avouer que j'ai été quelque peu déçu de ne trouver aucune indication sur l'étymologie du stupide vocable de chum-chum utilisé par certaines catégories de Français pour désigner l'alcool indigène ?

ne ? Son emploi est général en certains milieux d'Afrique du Nord et d'Indochine. Quel érudit lecteur d'*Indochine* pourra nous dire l'origine d'un mot qui n'appartient à aucune langue européenne et qui n'est, à notre connaissance, ni arabe, ni chinois, ni annamite, ni malais, ni japonais ?

★★

Terminons par deux citations qui, à défaut d'autre mérite, pourront contribuer à donner ses lettres de noblesse au Sottisier d'Extrême-Orient qu'il faudra tout de même bien se décider à rédiger un jour, depuis le temps qu'on en parle et que s'accumulent des trésors sans emploi qui y trouveraient leur place.

L'une est d'un digne voyageur hollandais nommé Valentijn, qui, dans un ouvrage appelé *Oud en Nieuw Oost Indien* (1624-1626), décrit en ces termes les ravages de l'opium :

« Ces gens qui, avec un mélange d'opium et de tabac, s'enivrent non seulement jusqu'à l'ivresse mais même jusqu'à la folie, ont accoutumé de tomber furieusement, le kris ou la dague à la main, sur quelque personne qu'ils rencontrent, fût-ce un enfant, et dans leur folie, de la frapper au cri de « Amock ! » qui signifie « Tue-le ! ».

L'autre est de Théophile Gautier :

L'hippopotame, au large ventre
Habite aux jungles de Java,
Où grondent, au fond de chaque antre,
Plus de monstres qu'on n'en rêva.

Nous avouons ne pas nous souvenir s'il y avait un hippopotame au magnifique jardin de Buitenzorg, mais les cris de ses congénères sauvages ne doivent pas l'empêcher de dormir... à travers l'océan Indien.

Monseigneur J.-B. TONG,

vicaire apostolique de Phat-Diêm (Tonkin), premier évêque annamite, dépose la charge de son épiscopat, après cinquante ans d'apostolat.

par René DESPIERRES

JEAN-BAPTISTE Tong naquit à Go-công (Cochinchine), le 17 août 1868.

Ses professeurs furent les Frères des écoles chrétiennes : ceux de My-tho, d'abord, puis, de 1880 à 1882, ceux du collège d'Adran, à Saigon.

C'est à cette époque que le R. P. Dépierre, frappé par la piété et l'intelligence du jeune Tong, s'attacha à cultiver et orner son esprit et lui donna des leçons de latin.

Sur ses conseils, Jean-Baptiste Tong entra au séminaire de Saigon et, le 16 septembre 1896, Mgr Dépierre, — devenu entre temps vicaire apostolique de la Cochinchine — eut la grande joie de conférer lui-même les ordres à son ancien élève, dont il avait guidé la vocation.

Continuant à accorder sa paternelle protection au jeune prêtre, l'évêque l'attache à son service en qualité de secrétaire à l'évêché. Son successeur, Mgr Mossard, maintint le P. Tong dans ses fonctions. Celui-ci les exerça pendant plus de vingt ans, jusqu'en 1917, moment où son état de santé l'obligea de les cesser.

Il succéda alors au P. Bongain comme curé de Baria, puis fut affecté à Tan-dinh (banlieue de Saigon), en 1926.

Il marque son passage dans cette paroisse par des embellissements apportés à l'église, la construction d'un autel en onyx et surtout celle d'un clocher de 50 mètres de hauteur avec six cloches, qui, aujourd'hui encore, fait l'admiration de tous par la pureté de ses lignes et la hardiesse de sa conception.

En décembre 1930 et janvier 1931, le P. Tong fut appelé à se rendre à Phat-diêm, pour y prêcher deux retraites qui connurent le plus vif succès.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de le voir peu après désigné pour l'épiscopat (20 octobre 1932). Ce fut le premier prêtre annamite élevé à cette dignité.

Le nouveau prélat s'embarqua à Saigon le 1^{er} mai 1933, pour se rendre à Marseille et, de là, à Rome, où il devait être sacré évêque de Sozopolis (1) — ville de Thrace, sur la mer Noire —, avec grade de coadjuteur et futur successeur de Mgr Marcou, vicaire apostolique de Phat-diêm.

Ses armes étaient :

« d'azur aux couleurs papales, portant à dextre : l'Etoile d'argent (symbole des plus nobles aspirations) et le Palais d'or (représentation de la cathédrale de Phat-diêm) ; à senestre : la pourpre du cœur de Jésus et le Pin verdoyant (en sino-annamite : 松, tong, homophone du nom de l'évêque) et qui justifiait la devise : « In electis meis mitte radices » (c'est au plus profond du cœur de mes élus que je planterai mes racines).

Mgr Tong fut consacré le 11 juin 1933, à Saint-Pierre-de-Rome, par S. S. Pie XI, en même temps que quatre confrères d'Asie.

Le souverain Pontife, en donnant un grand éclat à la cérémonie par laquelle il conférait le sacerdoce à cinq prélats des pays des Missions (LL. EExc. NN. SS. Joseph Attipetty, archevêque de Gabula ; J.-B. Tong, évêque de Sozopolis ; Joseph Fan, évêque de Paphos ; Joseph Ts'œi, évêque de Tana ; et Matthieu Ly-yun-Ho, évêque de Tlos), entendait marquer la volonté de l'Eglise de se développer avec un clergé indigène, dont les membres auraient la possibilité d'accéder aux dignités les plus hautes.

La grandiose cérémonie de l'intronisation des évêques revêtit ce jour-là un caractère tout à fait spécial et fut le vivant symbole de l'union féconde de l'Eglise d'Orient et d'Occident.

Avant de quitter la basilique, le saint Père, suivi des cardinaux et des nouveaux évêques, se rendit sur la tombe de saint Pierre.

Chaque évêque reçut en don une mitre et une crosse. Dans son adresse de remerciement, Mgr Tong exprima son admiration pour la Ville Eternelle et combien il avait été touché par l'accueil simple et paternel du Souverain Pontife.

« Non contents de nous montrer de vive voix l'intérêt que vous nous portez, dit-il, vous avez voulu que nous emportions avec nous de précieux souvenirs ; vous avez voulu que nous quittions Rome comme Moïse quitta autrefois le Sinaï, le visage tout allumé ; vous nous avez mis en main le bâton du voyageur, car l'évêque en pays de Missions doit être un grand voyageur « In itineribus sæpe » »

Quelques jours plus tard, le 2 juillet, l'évêque de Sozopolis était reçu solennellement à la cathédrale de Notre-Dame de Paris, par S. Em. le cardinal Verdier, entouré de tout le chapitre.

Mgr de Guébriant, supérieur général des Missions, fit son éloge et Mgr Tong le remercia et retraça l'œuvre des Missions en Indochine, évoquant la mémoire de son illustre prédécesseur, Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran. Enfin le cardinal-archevêque adressa au nouvel évêque ses félicitations pour la charge à laquelle il venait d'être élevé.

Toute la cérémonie fut radiodiffusée et une foule énorme massée sur le parvis de la cathédrale, attendait la sortie de Mgr Tong pour recevoir sa bénédiction, la première donnée au peuple de Paris par un évêque annamite.

Le prélat devait entreprendre ensuite à travers

(1) En pays de mission, il n'existe pas de diocèses proprement dits, mais des vicariats apostoliques dont les titulaires sont dits « Evêques in partibus infidelium » et portent le titre d'un siège épiscopal détenu par les infidèles ou les chrétiens non catholiques.

En France, au contraire, les évêques portent le nom de leur diocèse et sont dits « Evêques résidentiels ». Les pouvoirs religieux des uns et des autres sont sensiblement équivalents.

la France, en compagnie du Père Vang, qui lui servait de secrétaire, une série de voyages, soit pour assister à des manifestations religieuses, soit pour rendre visite à des représentants d'œuvres ayant des ramifications en Indochine ou à des parents d'ecclésiastiques vivant à la colonie.

C'est ainsi que nous le rencontrons le 6 juillet au Congrès Eucharistique d'Angers ; le 10, chez les Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Le 15, il est à Montauban, d'où il se rend en auto à La Motte (près Toulouse), au couvent des Sœurs des Missions Etrangères. De là, il gagne Lourdes (16 juillet) où il assiste au jubilé du 75^e anniversaire des Apparitions.

Il rentre à Paris le 19 juillet, mais c'est pour repartir le 22 en direction de Besançon où il est l'hôte de S. Exc. le cardinal-archevêque Binet. Le lendemain, il quitte Besançon en auto pour se rendre à Belfort, où il assiste à une manifestation sportive, puis au Séminaire de Saint-Colomban, où Mgr Mossard fit ses études.

Le P. Vang a noté dans ses impressions de voyage « que sur une large route très accidentée, avec des montées et des descentes bien raides, comme en Cochinchine la route de Thu-duc à Go-cong, l'auto filait à 90 kilomètres à l'heure, mais que, malgré la vitesse, tout le monde était rassuré, car M. Henri conduisait son auto avec gravité, comme un sénateur ».

Le 26, Mgr Tong quitte Paris pour Saint-Brieuc et se rend au Châtelet où se trouve le Grand Noviciat des Sœurs de Marie.

Le P. Vang qui, à chaque déplacement écrit une longue lettre à Mgr Dumoutier, évêque de Saïgon, exprime son admiration pour la ferme des Sœurs où, dit-il, il a vu « 4.000 poules et coqs matriculés comme des soldats dans les casernes et où chaque pondeuse a une petite fiche attachée à l'aile et un registre où est noté le nombre des œufs pondus ». Il a remarqué aussi un appareil électrique, « curieux à voir, pour traire les vaches, pour faire du fromage et du beurre ».

De là, en compagnie de Mgr de Guébriant et de deux évêques chinois, l'évêque visite Sainte-Anne d'Auray et Saint-Pol-de-Léon.

Puis, nous le retrouvons à la Basilique de Lisieux où, par privilège spécial, il obtient l'autorisation de pénétrer au Carmel de Sainte-Thérèse.

Le dimanche 30 juillet, au Cercle des étudiants annamites à Paris, grande réception en son honneur, présidée par M. Bui-quang-Chiêu, délégué de la Cochinchine au Conseil supérieur des Colonies, et par M. le Directeur de la Cité Universitaire des Indochinois. Prenant la parole, M. Nguyễn-huy-Lai, président de l'Association des étudiants, aujourd'hui avocat à Hanoï, exprime la joie ressentie par ses compatriotes du fait de l'élévation à l'épiscopat d'un prêtre annamite.

Mgr Tong répond par une allocution où il donne les meilleurs conseils aux étudiants condamnés à vivre loin de leurs familles.

Voici quelques extraits qui témoignent d'une haute pensée :

« Nous voulons tous la prospérité de notre pays. Travaillons avec ardeur, mais travaillons dans la vérité. Le plus grand malheur qui puisse nous arriver, serait celui de voir remplacer nos coutumes millénaires par des théories aussi fausses que dangereuses. Conservons tout ce qu'il y a de bon chez nous, tout en le consolidant, en lui donnant les bases solides et inébranlables de la vérité. Je ne

prendrai que quelques exemples. Nous avons chez nous le culte de l'autorité du prince, du maître, du père de famille. Voilà un trésor que nous ont légué nos ancêtres. Nous devons le conserver à tout prix, et à ceux qui essaieraient de nous retirer notre trésor en nous objectant qu'un homme en vaut un autre, répondons que toute autorité vient de Dieu.

Nous avons le culte de la famille. C'est bien ; mais ce serait beaucoup mieux, si nous arrivions à faire prévaloir l'idée du mariage chrétien, en excluant cette forme déguisée de l'esclavage qu'est la polygamie ; nous ennoblerions dans un lien sacré et indissoluble l'amour conjugal, et en un certain sens, nous le diviniserions.

Nous avons le culte de nos morts. Conservons-le jalousement. La vérité nous aidera, en nous faisant connaître la situation de l'âme de nos parents défunts après la mort. Il en serait tout autrement, si nous nous obstinions à laisser croire au peuple qu'un homme qui n'a pu choisir ni le jour de sa naissance, ni le jour de sa mort, et qui par conséquent aura été soumis durant le cours de son existence à une volonté supérieure, se verrait subitement délivré de cette dépendance et transformé en je ne sais quel génie capable d'influencer en bien ou en mal le sort des familles et de la société.

Nous aimons notre pays, et nous avons raison : « A tout cœur bien né, la patrie est chère ». Nous pouvons donc aimer l'Indochine, par la seule raison qu'elle est notre patrie ; nous devons l'aimer aussi à cause des qualités incontestables de notre race. Intelligence, mémoire, assiduité au travail, même pénible, sobriété, endurance, souplesse de caractère, politesse exquise. Parmi ceux qui nous connaissent je ne crains pas de trouver des contradicteurs. Maintenant, nous avons été vrais en énumérant nos qualités ; mon âge, mon titre d'évêque, ma qualité de compatriote, me donneront certain droit à rester vrai en présence de nos défauts, et en particulier de l'un d'entre eux que je vous signale comme le plus funeste et le plus opposé à tout progrès social.

N'avons-nous pas remarqué, chez nous, une tendance à placer notre intérêt particulier au-dessus de l'intérêt général ? Sans doute, le proverbe est toujours vrai : « Charité bien ordonnée commence par soi-même ». L'autre proverbe n'en est pas infirmé pour si peu : « L'union fait la force ». L'homme qui ne travaille que pour lui-même, court à grands pas vers l'insuccès, et si son œuvre semble prospérer pour un temps, elle s'évanouira avec lui. Celui qui, au contraire travaille pour ses semblables, verra son action s'intensifier à mesure qu'augmentera le nombre de ses associés, ou de ceux qu'il aura aidés. Son œuvre lui survivra. Mort, il continuera de vivre par ses bienfaits dans le souvenir et la reconnaissance de ses concitoyens. Et voilà pourquoi Jésus-Christ, la Vérité même, ne cessa de répéter à ses disciples : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même ». Or cette recommandation, il la jugeait si opportune, si nécessaire au progrès de l'humanité, qu'il semblait vouloir exclure du nombre de ses disciples ceux qui ne l'auraient pas comprise.

Je prends un exemple que vous saisissez facilement, puisqu'il vous touche de plus près. Il y a quelques années à peine, les étudiants annamites de Paris avaient fondé une Revue que nous ac-

cueillâmes là-bas, en Indochine, avec le plus grand enthousiasme. Le chiffre des abonnements à cette Revue est là pour prouver que je n'exagère rien. Or voici que dès la cinquième ou sixième publication, nous apprenions la suppression de ce périodique. Me tromperais-je en affirmant qu'avec un peu plus d'entente, avec un peu plus d'esprit de solidarité, en supprimant certaines critiques par trop acerbes et en tous les cas absolument inutiles au point de vue du résultat à obtenir, vous seriez arrivés à maintenir cette Revue, à la perfectionner, à la documenter chaque jour davantage, en un mot, à en constituer un organe de propagande de première valeur, profitable à vous-mêmes, à votre développement intellectuel et moral, profitable aussi à tous les étudiants si nombreux dans les écoles franco-annamites de notre pays. Laissez de côté les questions politiques, cause de discordes et de dissensions, pour vous en tenir aux grandes idées susceptibles de hâter la renaissance intellectuelle de nos compatriotes.

Notre peuple est appelé à de grandes destinées, parce que plus que beaucoup d'autres peuples d'Extrême-Orient, il a observé la loi naturelle, imprimée par le Créateur, dans l'âme de tout homme venant en ce monde ; mieux que cela, il a depuis de longs siècles reconnu officiellement le Ciel, 天, le plus grand de tous « Nhat dai vi thiên », 壹大爲天, par un culte public célébré par l'Empereur lui-même. Encore un pas, et notre peuple comprendrait qu'il doit monter plus haut que le ciel matériel et reconnaître Dieu Créateur et Seigneur de toutes choses.

Oui, ce Temple du Ciel érigé aux portes de Hué, notre capitale, est bien consolant, est plein d'espoir pour nous catholiques. Jamais le monde païen de l'antiquité n'était monté plus haut dans la voie qui mène à Dieu. Ni les Pyramides d'Égypte, ni le Parthénon d'Athènes, ni le Panthéon de Rome, ni les temples des Indes n'ont atteint la haute signification spirituelle du Temple du Ciel ; car dans tous ces temples nous trouvons des idoles, l'homme, ou même simplement l'image de l'homme substitué à Dieu.

Encore un pas vers la vérité, et les derniers nuages se dissiperont.

Le 2 août, Mgr Tong visite Amiens, puis Lille, Roubaix, Tourcoing, Halluin, Camphin et Annapes, où il rend visite aux parents et amis de plusieurs nuages se dissiperont.

Il continue son voyage à travers la France par un pèlerinage à Origny-en-Thiérache (près Hirson, Aisne), pays qui donna le jour à Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran. Sa dernière visite fut, le 5 août, pour Nancy, où il lui fut donné d'assister à une représentation du drame de la Passion, spectacle qu'il avait lui-même fait jouer par cent artis-

tes annamites à Saigon en 1913 et à Tan-dinh, en 1924.

Enfin, le 7 août 1933, le P. Vang fidèle chroniqueur des voyages écrivait :

« Maintenant, notre heureux séjour en France touche à sa fin et dans quelques jours d'ici nous quitterons le beau pays de France, sûrement avec le cœur bien gros, emportant avec nous un souvenir inaltérable de l'hospitalité si charmante et si cordiale qui nous a été donnée au cours de tous nos voyages. Nous connaissons maintenant mieux la France et nous l'aimons non seulement à cause de ses beaux paysages et de son doux climat, mais surtout à cause de la noblesse des sentiments de foi et le bon cœur de ses habitants. »

Revenu en Indochine, Mgr Tong exerça les fonctions de coadjuteur jusqu'au départ de Mgr Marcou (20 octobre 1935).

Le 3 décembre 1940, dans la cathédrale de Phat-diêm, œuvre à la fois surprenante et grandiose du P. Six, a lieu la consécration de Mgr Phung, son coadjuteur (1).

Le même jour, Mgr Tong reçut la croix de la Légion d'honneur. Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, avait tenu à épingler lui-même l'insigne sur la soutane de l'évêque, marquant ainsi par une attention délicate la haute estime dans laquelle il tenait le prélat, qui, pendant un sacerdoce long de près d'un demi-siècle, n'avait cessé de travailler pour rapprocher les Français et le peuple d'Annam afin de les voir unis dans une même communion d'idées et de foi.

Durant son épiscopat, Mgr Tong construisit à Phat-diêm l'Ecole des catéchistes, le couvent des Amantes de la Croix et la salle des œuvres catholiques, dont la décoration est due entièrement à des artistes annamites.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de converser avec Mgr Tong ont été séduits par le charme de sa conversation et la douceur de sa parole, par la bonté et la bienveillance qui rayonnaient sur son visage et par son sourire si fin et si discret.

Aujourd'hui, Mgr Tong a près de soixante-seize ans, et, après cinquante ans d'apostolat, il vient de déposer la charge de son épiscopat, que son état de santé ne lui permet plus de supporter.

Au sein de sa retraite l'éminent évêque continuera, nous le savons, à guider les âmes et à soulager les misères avec la même foi et le même dévouement.

Il continuera à être le vivant emblème de l'union des cœurs par-dessus toutes les frontières, au-dessus des races, celui de la fraternité des peuples dans la religion chrétienne.

(1) Voir notre numéro 14, du 12 décembre 1940.



↑
Photo prise à Rome après le Sacre.

Mgr J. B. TONG, évêque de Phat-Diêm. →

Le Sacre de Mgr TONG à Rome.
(On reconnaît Mgr Tong devant S.S. Pie XI) ↓



AUX TROIS-FRONTIÈRES

LES MNONGS

prêtent Serment à la France

EN 1944, Banméthuat n'a pas revu le Grand Serment groupant tous les Moïs du Darlac et qui connaissait par son pittoresque une telle faveur auprès des touristes. C'est au chef-lieu de chaque district qu'eut lieu le renouvellement de la promesse de fidélité. S'il fut moins spectaculaire, chaque Serment ne manqua point pourtant de grandeur ; de plus il retrouva son véritable sens, défini jadis par l'Administrateur Sabatier, dont les montagnards du Darlac vénèrent toujours la mémoire, et approuvé par le Gouverneur Général Pierre Pasquier.

Des cinq cérémonies qui se déroulèrent dans les districts en février et mars, celle de Dakmil (ancienne délégation de Dak-dam), le 14 mars, fut incontestablement une des plus belles et des plus émouvantes. A cent mètres du Nœud des Trois-Frontières (Cochinchine, Cambodge, Annam) une tribune arrondit son demi-cercle sur un tertre débroussaillé et nivelé. C'est là que le Résident de France au Darlac, M. Henri Gerbinis, prend place pour la palabre ; il est entouré de S. E. Tôn-thât-Hôi, Quan-dao, du lieutenant-colonel Lacombe, commandant le B.T.M.S.A., du délégué provincial de la Légion française des Combattants, M. Noël Mercurio, et du chef de District.

Deux compagnies du B.T.M.S.A. ont bivouaqué ici la veille ; elles viennent de défilé devant les autorités civiles et militaires, précédées de leur fanion, dans un

Photo HESBAY

Le monument Henri-Maitre
au Nœud des Trois-Frontières.

Traduction du discours du Résident (au chef-lieu).

Photo LHUISSIER





Photo L'HUISSIER

Spectateurs attentifs.

Le monument Henri Maitre au Nœud des Trois-Frontières

ordre impeccable qui donne à la fois une haute idée de leur discipline et une salutaire impression de la force française aux montagnards de cette région récemment encore réputée insoumise. Leur défilé que scande une brillante fanfare réconforte l'esprit ; lequel d'entre nous ne s'en est senti fier et reconnaissant ?

Cependant les chefs des cantons et des villages se sont accroupis devant la tribune, rangés en éventail. Leurs visages aux traits brutaux sont couronnés de turbans bleus ou noirs, et de lourds bouchons d'ivoire distendent leurs oreilles. Ils ont mis leurs longs bracelets de cuivre spiralés et leurs pagnes sombres quadrillés de blanc et frangés de pompons rouges et de grains de cuivre ; les femmes massées sur la gauche, arborent leurs plus belles jupes, leurs boucles d'oreilles et leurs colliers surchargés d'ornements (1).

Au delà des chefs accroupis sur leurs talons, le Résident aperçoit les carrés compacts du B.T.M.S.A. et de la Garde Indochinoise aux éclatantes baïonnettes alignées, et le carrefour où ce monument de céramique bleue rappelant un poteau de sacrifice sommé de deux cornes de buffles, évoque la mémoire de l'explorateur Henri Maitre, assassiné tout près d'ici en 1914.

(1) Voir l'étude si intéressante du capitaine HUARD et du capitaine MAURICE, sur les M'ongs de cette région.



Photo HESBAY

Photos
HESBAY



Spectateurs.

« ... de lourds bouchons
d'ivoire distendent leurs
oreilles. »



Et voici ce que dit le Résident aux chefs des tribus assemblés près du drapeau, devant les quatre cent baïonnettes qui symbolisent la sécurité imposée et l'ordre français :

« Chefs des tribus du Dak-dam, chefs des M'ngongs Preh du Nord, des M'ngongs Nong du Centre, des M'ngongs Prang du Sud, chefs des Bunors, chefs des Burungs, chefs des M'ngongs Dih-Bri.

» Il y a un an je vous disais combien j'étais heureux d'être revenu au Darlac dont le doux souvenir ne m'avait jamais quitté. Je vous retrouvais avec joie et vous m'avez reconnu. Depuis, douze lunes se sont écoulées pendant lesquelles nous avons travaillé ensemble. N'est-ce pas ainsi ?

Les chefs. — Cela est.

Le Résident. — Aujourd'hui marque le début de l'année nouvelle. Je vous ai convoqués et vous êtes tous venus. Est-ce vrai ?

Les chefs. — Oui, nous sommes tous venus.

Le Résident. — Pour la première fois le Résident est allé vers vous pour recevoir votre serment de fidélité, de même qu'il s'est déjà rendu à M'Drack, à Buôn-Hô et au Lac pour recevoir celui de vos frères M'Dhurs, Jaraïs et M'ngongs Rlam, et qu'il a reçu à Banméthuot celui de vos frères Rhads. Le Grand chef des Tirailleurs s'est joint à lui et il a envoyé deux compagnies du B.T.M.S.A. pour participer à la cérémonie.

» Vous allez renouveler votre serment au représentant de la France dont la présence parmi vous, aujourd'hui, doit renouer votre confiance. Elle est la preuve de la grande sollicitude qu'il vous témoigne et de la protection qu'il vous accorde. Avez-vous entendu ?

Les chefs. — Nous avons entendu.

Le Résident. — Je tiens d'abord à exprimer toute ma satisfaction à ceux qui se sont bien conduits en cours de l'année. Et à ceux qui se sont égarés en écoutant les paroles propagées par des étrangers, je me bornerai à rappeler qu'ils ont touché le bracelet à notre réunion du 1^{er} février en présence de l'Administrateur de Bien-hoa.

» Dans l'ensemble, vous avez obéi à mes ordres et vous avez suivi mes conseils.

» Vous avez, en effet, bien travaillé sur la route et quelques-uns de vos fils se sont engagés au Bataillon et dans la Garde Indochinoise.

» En retour, votre Résident a veillé sur vous ; il a tenu à vous éloigner le moins possible de vos

villages, à ce que votre travail soit bien payé, à vous accorder des frais de route et à vous assurer un logement plus confortable. Il vous a envoyé des infirmiers pour vous faire tous vacciner car il s'inquiète de vos santés ; il désire que vous restiez nombreux et forts. Est-ce vrai ?

Les chefs. — Oui. Cela est.

Le Résident. — Je sais que je vous ai beaucoup demandé, mais tout n'est pas encore fini. Comme je vous l'ai expliqué l'an passé ce sont les circonstances qui l'exigent, aux heures graves que traverse actuellement la France.

» J'ai encore besoin de vos bras pour terminer la route, pour enfoncer les cailloux en terre. Il faut également faire des cultures nouvelles et agrandir vos rizières « pour que ce soit agréable » pour tous et pour que vos richesses soient augmentées.

» Je demande à chaque homme valide de louer ses bras quelques jours pendant l'année et de vendre quelques touques de paddy pour le ravitaillement de l'école et des postes du district. Vous suivrez, j'en suis certain, la tradition ; vous accepterez d'obéir à mes ordres, de respecter la coutume et de la rappeler aux ignorants, vous me ferez confiance. Me le promettez-vous ?

Les chefs. — Nous vous le promettons.

Le Résident. — Et maintenant vous allez me remettre vos offrandes. Vous viendrez ensuite toucher le bracelet que je porte et que vous m'avez remis lors de la première année de mon séjour au Darlac, puis, par un grand sacrifice aux Génies de l'Est et aux Génies de l'Ouest, aux Génies de la Terre et aux Génies des Eaux, aux esprits de vos Morts, à tous les Génies du Darlac que l'officiant va appeler dans la prière rituelle, nous scellerons votre Serment de fidélité et nous boirons ensemble à la jarre. Le voulez-vous ?

Les chefs. — Nous voulons tous toucher le bracelet.

Ho ! Résident, Ho ! Ho ! Résident, Ho ! »

Alors, comme chaque année, ils viendront toucher le bracelet de cuivre et porter au Grand Chef les œufs plantés sur le bol de riz. Pour mieux sceller leur engagement, ils lui offriront la jarre, après avoir crié leurs sauvages prières accompagnées par le bourdonnement des gongs monotones. C'est ainsi que dans ces lieux grandis par le souvenir de Maître, sera renouvelé pour douze lunes le pacte émuvant qui lie les Moïs à la France.

AU TONKIN, IL Y A CINQUANTE ANS (Suite) (1)

(Avril 1894)

1^{er} avril.

Aux environs d'Ackoi (*sic*) une canonnière a donné la chasse à une jonque chinoise. Les occupants se sont jetés à la mer, mais des partisans ont pu les faire prisonniers.

A Hanoi, fête pour le deuxième anniversaire de la fondation de la Société d'Enseignement Mutuel du Tonkin. Cette institution composée d'interprètes, d'instituteurs et de lettrés tonkinois a pour but de répandre la connaissance de la langue annamite.

Elle fut fondée par M. Nordemann.

Les travaux de construction des quais de Hanoi sont commencés, les remblais avancent rapidement.

2 avril.

Le rallye-paper s'est couru hier. Les cavaliers, rassemblés au Jardin d'essai, ont pris le départ vers 2 heures, conduits par le capitaine Friche-ment, et accompli le tour du Grand Lac. Le lieutenant Sené et M. Mourier, employé des Postes et Télégraphes, sont arrivés les premiers.

Lunch préparé à la pagode du Tigre par les soins de M. Giguet.

4 avril.

BAC-NINH. — SOUMISSION DES REBELLES.

Les pourparlers entre le Tông-dôc de Bac-ninh et les pirates ont en partie abouti. Ba-Phuc, Toung-Luan et Linh-Long, lieutenants des bandes du Yèn-thê ont fait leur soumission et ont remis 76 fusils à tir rapide entre les mains du Résident.

Les Thô s'entremettent pour obtenir la délivrance de Roty, Bouyer et Droz, toujours captifs.

L'opinion publique s'émue cependant des engagements que le Tông-dôc a pris de sa propre autorité et sans en avoir référé au Gouverneur général, vis-à-vis de Ba-Phuc et du Dê-Tham.

Il leur a, en effet, promis leur reconnaissance comme chefs du Yèn-thê, l'évacuation des postes militaires de la région et l'exemption d'impôts pendant trois ans.

M. Chavassieux, chargé par intérim des fonctions de Gouverneur Général en l'absence de M. de Lanessan, est arrivé à Hondau sur l'Hanoi, venant de Hongkong.

7 avril.

HAIPHONG, PORT EN EAU PROFONDE.

Tel est le titre d'un article très documenté paru ce jour dans *Le Courrier d'Haiphong*.

C'est l'amorce d'une campagne menée par le député Le Myre de Villers pour mettre en évidence les avantages de Haiphong comme port du Tonkin.

L'auteur du projet propose qu'au lieu de continuer les coûteuses opérations de dragage du Cua Cam, on relie ce dernier au Cua Nam-Triêu par un canal.

M. Renaud, ingénieur hydrographe de la Marine, est chargé de l'étude de ce projet.

A Lang-son, les travaux de construction des blockhaus se poursuivent. Les populations rassurées de constater que la répression de la piraterie fait l'objet des préoccupations du Gouvernement, viennent réoccuper les villages qu'elles avaient abandonnés.

EN FRANCE, LA SÉRIE DES ATTENTATS ANARCHISTES CONTINUE.

Une bombe lancée sur les consommateurs du restaurant Foyot, près du Luxembourg, a fait trois blessés.

L'auteur de cet attentat est demeuré jusqu'ici inconnu.

14 avril.

BAL DES CÉLIBATAIRES A HAIPHONG.

M. Sintas, célibataire impénitent et doyen d'âge de cette catégorie de citoyens, a organisé à Haiphong un bal costumé qui a connu le plus grand succès, tant par la variété des costumes où chacun avait rivalisé de goût et d'imagination, que par la gaité qui ne cessa de régner.

Après un souper des mieux servis, commence un cotillon qui dure de 3 heures à 5 heures du matin. Ensuite a lieu une distribution aux dames de charmants petits « sacs-souvenirs » en peluche et velours.

Au cours du bal, le célèbre « Pas de quatre », qui vient de faire la conquête des salons parisiens a été dansé plusieurs fois.

16 avril.

OPÉRATIONS DE NETTOYAGE
DANS LE 4^e TERRITOIRE MILITAIRE.

A Hoang-tu-bi (Hoang-su-phi), sous le commandement du colonel Servières, une troupe forte de 1.200 hommes a commencé une série d'opérations destinées à débarrasser la région des pirates chinois qui continuent à l'infester.

Aux environs du poste de Pha-rang, à deux jours de Bao-ha, la compagnie du capitaine Legros se rencontre avec une bande chinoise et après un engagement, qui vaut aux pirates de sérieuses pertes, les oblige à repasser le Sông Chay.

17 avril.

TOURNÉE DU COLONEL GALLIENI.

Le colonel Gallieni, en tournée depuis trois mois, est passé aujourd'hui à Cao-bang, venant de Lang-son. Il se dirigera ensuite sur Chora et Tuyên-quang.

20 avril.

ENCORE LES ORDURES !

On réclame à nouveau contre l'insuffisance du service des bouages de la ville de Hanoi, qui n'utilise pour ce travail que quatre tombereaux, à peine suffisants pour l'enlèvement des ordures du marché.

De plus, on ajoute que les coolies du même entrepreneur, qui assure également ce service des vidanges, ont été surpris un beau matin vidant leurs tinettes dans l'égoût de la Résidence supérieure.

M. de Lanessan, Gouverneur Général de l'Indochine, est arrivé à Marseille.

22 avril.

Les Haiphonnais, toujours à la recherche de l'inédit, envisagent de donner un « calicot-bal » où tous les participants, hommes et femmes, seraient vêtus de costumes en calicot.

Cette tenue aurait au moins deux avantages : la fraîcheur et le bon marché.

La troupe *Mauclair*, qui vient d'obtenir un vif succès à Haiphong, annonce sa venue prochaine à Hanoi.

Pour la recevoir, la Municipalité a loué la salle du Théâtre chinois et la société Philharmonique a accepté de prêter ses décors.

26 avril.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Les travaux de terrassement entrepris pour établir l'assiette de l'hôpital de Hanoi, ont amené la découverte d'une porte monumentale cachée sous la digue. Seuls subsistent les deux pieds-droits qu'on suppose remonter au XIV^e siècle.

On a également mis à jour un grand tombeau rempli d'ossements blanchis.

27 avril.

VARIA.

Le cours d'annamite de Hanoi, suspendu par suite du départ de M. Chéon, est repris sous la direction de M. Nordemann.

Dans une « lettre ouverte », un lecteur du *Courrier d'Haiphong* lance l'idée d'une loterie dont le montant alimenterait les caisses du Protectorat.

28 avril.

NOUVEAUX EXPLOITS DES PIRATES.

Au cours d'une tournée entre Lang-son et That-khê, M. Carrère, préposé des Douanes, a été attaqué alors qu'il descendait la rivière en sampan en compagnie de deux matelots du poste de Nacham. Les agresseurs s'étaient embusqués dans un endroit rocheux, à un coude de la rivière.

Une balle fracassa l'épaule de M. Carrère qui tomba entre les mains des bandits. Un des matelots disparut, l'autre put ramener le sampan au poste de Pac-lan et donner l'alerte.

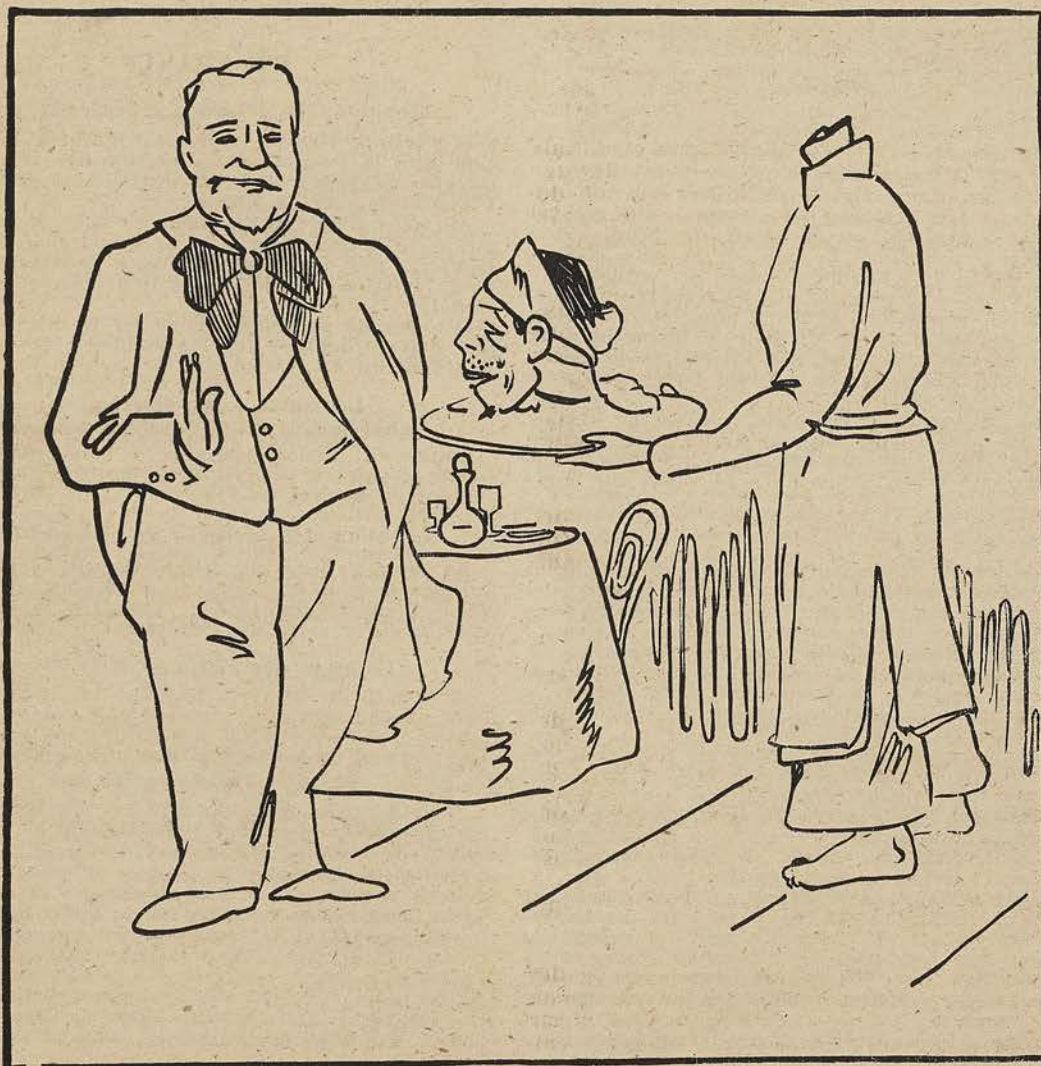
Les ravisseurs n'ont pu être rejoints.

D'après les derniers renseignements, le captif serait en Chine, à Hadong, soigné par des médecins chinois. Sa blessure ne met pas ses jours en danger.

Des pourparlers vont être entrepris pour obtenir sa délivrance. On ne doute pas qu'ils aboutissent, car les autorités chinoises, elles aussi, sont décidées à mettre fin à cet état de choses.

Un Annamite qui vient d'être récemment libéré après rançon rapporte le fait suivant dont il a été témoin : à la suite d'une tentative d'évasion, les pirates chinois ont mis à mort quatre femmes tonkinoises après leur avoir coupé les seins et les avoir dévorés bestialement.

L'HUMOUR DE NOS PÈRES



Un pirate apporte sa tête sur un plateau au Résident de Bac-ninh.
(CÉZARD, *Vie Indochinoise*, 1896.)

La semaine DANS LE MONDE

DU 17 AU 24 AVRIL 1944

Pacifique.

L'aviation navale nipponne a manifesté son activité sur les différentes zones de combat, notamment sur les positions alliées de l'archipel Marshall, le 14 avril.

L'aviation alliée, de son côté, a poursuivi ses attaques contre les bases japonaises suivantes :

- L'île de Wotje, dans l'archipel Marshall, les 16 et 17 avril ;
- L'île de Kei, dans la mer d'Arafura, le 17 avril ;
- Saipan et Mercyon, dans les Mariannes, le 18 avril ;
- Rabaul, le 18 avril ;
- L'île de Buka, au nord de Bougainville, le 18 avril ;
- Buin, dans l'île de Bougainville, le 18 avril.

Birmanie.

La double offensive japonaise venant du nord et du sud et dirigée contre Imphal, importante base de la IV^e armée britannique des Indes, se poursuit avec une violence croissante à mesure que les troupes impériales se rapprochent de leur but.

Les forces nipponnes venant du sud en empruntant la vallée du Manipur, ont dépassé le lac Loktak, situé à 50 kilomètres de cette base, et occupé la forteresse de Tognapur, alors que les troupes opérant au nord, le long de la route Kohima-Imphal, ne sont plus qu'à 20 kilomètres de cette dernière ville.

Kohima, autre place-forte alliée couvrant les voies de ravitaillement des troupes du général Stillwell, combattant en Birmanie du Nord, a été entièrement encerclée à la suite de la prise de Jothoma, située à 5 kilomètres dans le nord-ouest.

En Birmanie Septentrionale, les troupes sino-américaines ont poursuivi leur lente progression le long de la vallée du Mogaung, affluent de l'Irrawaddy, et ont occupé Warazug, situé à 30 kilomètres de Kamanig et à 60 kilomètres de la voie ferrée qui relie Myitkyina à Mandalay.

En Birmanie Méridionale, secteur de Buthidaung, les forces japonaises coopérant avec l'Armée nationale indoue, se sont emparées de Paletwa, importante base alliée située dans la vallée du Kaladan.

Russie.

L'offensive soviétique en direction de Roumanie et de la Pologne méridionale s'est heurtée, cette semaine, à une vive résistance des troupes allemandes combattant sous les ordres du maréchal von Manstein.

La double poussée effectuée par les troupes du général Zhukov, partant de Tarnopol et des environs de Brody, en direction de l'important centre ferroviaire de Lwow, a été contenue, malgré la violence des combats engagés par les Russes.

Plus au sud, dans le secteur de Stanislav, des troupes hongroises soutenues par la Wehrmacht ont déclenché de violentes contre-attaques et repoussé toute tentative de pénétration soviétique en territoire tchécoslovaque.

La gare d'Ottynia, située à mi-distance entre Stanislav et Kolomea, a été reprise le 20 avril.

En Roumanie, dans la région de Suceava, sur le versant oriental de la chaîne centrale des Carpathes, les combats en cours ont subi un ralentissement sensible en raison des difficultés d'ordre naturel rencontrées par les troupes russes du général Koniev. Aucun nouveau progrès n'a pu être observé dans ce secteur.

— Sur la ligne Jassy-Kichinev-Tiraspol, les trou-

pes soviétiques se sont heurtées aux défenses allemandes établies en travers de la plaine de Bessarabie et de Moldavie et fermant l'accès aux Bouches du Danube.

— Sur la rive droite du cours inférieur du Dniester, les troupes du général Malinovsky sont parvenues à établir des têtes de pont qui sont l'objet, depuis, de violentes contre-attaques allemandes.

— En Crimée, avec le siège de Sébastopol, se déroule la phase finale de l'offensive soviétique. C'est le seul point restant encore aux mains des Allemands après deux semaines de combats. La ville côtière de Balaklava, à 15 kilomètres dans le sud-est, a été occupée le 18 avril et, depuis, des combats de rue se déroulent dans les faubourgs mêmes de la ville.

Italie.

La situation reste stationnaire sur l'ensemble du front méridional et de la tête de pont d'Anzio.

L'activité de patrouilles est restée la même au cours de ces huit derniers jours.

EN FRANCE

Réunion des délégués à l'Information.

M. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande, a présidé une réunion des délégués régionaux à l'Information des deux zones, à l'hôtel de ville de Vichy.

Au cours d'un large échange de vues, le secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande a précisé la tâche qui leur incombe dans l'accomplissement de la mission confiée par le Gouvernement du Maréchal.

Il a insisté particulièrement sur le rôle important que doivent remplir les représentants de la pensée politique du Gouvernement.

Les raids anglo-américains : bombardement de la banlieue parisienne...

L'aviation anglo-américaine a bombardé violemment, la nuit du 18 avril, deux localités de la région du sud et de l'est de Paris.

Le bilan des victimes en Seine-et-Oise.

Le dernier bilan du bombardement anglo-américain de la nuit du 18 au 19 avril était au soir du 20 avril de 230 morts dont 140 dans la localité la plus éprouvée et 90 dans la seconde commune.

Le bilan des victimes de la Seine.

A 17 h. 30 du 20 avril, le bilan des victimes, dans Paris et sa banlieue, se montait à 296 morts.

Les travaux de sauvetage sont presque impossibles dans la région parisienne.

L'agression de la nuit du 18 au 19 avril a revêtu un caractère nouveau et particulièrement atroce en raison de l'emploi par les assaillants de bombes à retardement. La tâche des équipes de pompiers, de la défense passive, des jeunes volontaires et des dames de la Croix-Rouge, est ainsi rendu quasi impossible : le déblaiement et la recherche des morts, des mourants, des blessés, des personnes ensevelies et vivantes dans les caves, sous les débris, sont si dangereux que l'on compte de nombreuses victimes parmi les sauveteurs, atteints au cours de leurs travaux par les éclats de projectiles qui éclatent sans cesse.

Les projectiles éclatent avec parfois 8 à 10 heures de retard ; de nouveaux morts, de nouveaux blessés s'ajoutent à la liste tragique. Les explosions sont ainsi rendues imprévisibles et sont d'autant plus dangereuses.

... Bombardement de Rouen et de sa banlieue.

Rouen, déjà éprouvée par les attaques de l'aviation anglo-américaine, a été violemment bombardée, ainsi que sa banlieue, la nuit du 18 avril. Des milliers de bombes incendiaires et explosives ont été lancées sur la ville, qui a subi des dégâts considérables. La cathédrale, un des joyaux de l'art religieux, a été touchée ainsi que le palais de Justice, l'hôtel du Bourgtheroulde et de nombreux autres monuments. Des milliers de maisons ont été détruites ou endommagées.

Après le bombardement de Rouen.

A la suite du terrible bombardement qu'a subi Rouen, grande cité de 125.000 âmes, au cours de la nuit du 18 au 19 avril, M. Guérin, préfet de la Seine-Inférieure, a fait à l'envoyé spécial de l'OFI la déclaration suivante :

Déjà 400 victimes ont été retirés des décombres et plus de 500 blessés sont à l'hôpital. Hélas, de nombreux malheureux gisent encore sous leurs maisons écroulées. L'incendie, qui s'est propagé dès la chute des premières bombes à une vitesse effrayante, a anéanti le vieux Rouen dont les maisons de bois ont flambé comme des torches. Pour limiter les dégâts, des immeubles ont été dynamités. La ville compte de nombreux sinistrés, de très nombreux immeubles sont détruits.

Nouveau bombardement de Paris et de sa banlieue.

Paris et sa banlieue ont été violemment bombardées la nuit du 20 au 21 avril par l'aviation anglo-américaine. C'est le XVIII^e arrondissement et plusieurs localités du nord qui ont souffert. Le bombardement n'a pas duré moins de deux heures.

Dans le XVIII^e arrondissement, cent points de chute ont été dénombrés. Des immeubles d'habitation ont subi d'importants dégâts. Deux pavillons de l'hôpital Claude-Bernard ont été atteints par les bombes. On y signale des morts et des blessés.

Des localités de la banlieue proche ont également beaucoup souffert. Des bombes à retardement ont causé de nombreuses victimes.

Le chiffre des victimes du raid du 21 avril sur Paris et sa banlieue.

D'après un communiqué de la préfecture de police, le bilan des victimes du bombardement de Paris et de sa banlieue du 21 avril, s'établissait le 21 au soir à 430 morts et 377 blessés.

Dans le XVIII^e arrondissement de Paris, le chiffre des morts s'élevait à 250 et celui des blessés à 231.

Cet arrondissement, le plus peuplé de la capitale, semble dévasté. D'énormes blocs d'immeubles ont été évacués devant le danger que causent de nombreuses bombes à retardement. Immédiatement après le raid, des centaines de sauveteurs ont déblayé les ruines,

sur les trottoirs, les gravats se sont amoncelés atteignant plusieurs mètres de hauteur.

Comme à Rouen où les aviateurs anglo-américains ont endommagé la cathédrale, des bombes sont tombées à proximité de la basilique du Sacré-Cœur, à quelques mètres du parvis. Les jardins qui s'étagent en contre-bas sont semés d'entonnoirs. L'école paroissiale voisine a été détruite. Les vitraux de la grande basilique ont volé en éclats.

La présence, dans les décombres, de nombreuses bombes à retardement a empêché les opérations de secours de se poursuivre normalement. Plusieurs zones ont été interdites ; par contre, les pompiers se sont efforcés dans d'autres secteurs de provoquer l'explosion des engins enfouis dans le sol afin de pouvoir continuer leur tâche.

D'énormes dégâts se sont également accumulés dans la banlieue parisienne, notamment à Saint-Denis et à Saint-Ouen.

Là, comme à Paris, la rupture des canalisations a rendu très ardu le travail des pompiers.

Une allocution du Maréchal...

Le 21 avril à 19 h. 40, le Maréchal de France, Chef de l'Etat, a prononcé l'allocution radiodiffusée suivante :

FRANÇAIS !

Des bombardements d'une violence et d'une cruauté inouïes ont semé l'épouvante dans notre capitale et sa banlieue ouvrière, à Rouen et dans d'autres régions.

Des milliers de morts et de blessés gisent sous les décombres. Cette catastrophe plonge la France entière dans un affreux malheur.

C'est au moment où notre pays est complètement désarmé que d'anciens alliés s'acharnent contre lui.

Ma pensée ne vous quitte pas. Votre douleur est la mienne. Je m'attacherai à préserver le seul bien que nos épreuves n'entameront jamais : c'est l'âme de la France qui, dans le plus atroce déchirement, continue, pleurant tant de ruines et tant de morts, à croire en la Providence et à espérer en l'avenir.

... Et du Président Laval.

Le président Laval, chef du Gouvernement, a déclaré :

A cet instant, où le deuil accable tant de familles françaises, ma pensée est près d'elles, ma sympathie émue va à ceux qui pleurent, ma reconnaissance à tous ceux qui se dépensent pour soulager leur misère.

Demain, dans un cimetière de la banlieue parisienne, M. Philippe Henriot s'inclinera en mon nom et au nom du Gouvernement devant nos morts.

La guerre que je hais prend le caractère le plus odieux lorsqu'elle est dirigée contre des populations civiles impuissantes à se défendre.

Le rythme brusquement accéléré des dernières attaques aériennes nous avertit de l'implacable intention de ceux qui, sous prétexte de libérer la France, accumulent chez nous les ruines et les deuils.

C'est dans le malheur que se révèle le caractère d'un peuple.

Nous aurons encore, je le crains, à subir de dures épreuves comme aux jours les plus sombres de notre histoire. Nous les surmonterons si le sens de la Patrie et l'instinct de la solidarité nous unissent.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Aimer la France.

(Notes pour un projet de conférence abandonné)

... Je ne suis pas un orateur ; c'est pourquoi je n'ai désiré qu'un auditoire restreint, qui dans la familiarité d'un cercle amical me permette, sans hausser le ton, sans forcer ma pensée, de parler de

quelques faits, de quelques idées, de quelques sentiments.

Je me suis fait la partie belle, en choisissant un titre qui ralliera tous les suffrages, et qui met audessus et en avant de tout débat un sentiment puissant parce qu'unanime, mais dont on a peut-être trop dit qu'il allait de soi.

Rien ne va de soi dans la vie des hommes. Nous

ne sommes pas gouvernés par nos instincts comme les animaux ; nous ne croyons pas à la fatalité, qui tue toute initiative et parfois toute dignité ; nous aimons diriger nos sentiments, comme la raison nous dirige, et rien ne se fait, ou ne doit se faire sans notre consentement.

Pensons-nous donc satisfaire cette personne non pas divine, mais humaine, trop humaine qu'est la France en lui vouant un amour irraisonné, presque animal — passez-moi la vivacité de l'expression —, un amour aveugle et peu maître de lui-même ?

Je réponds délibérément : non, la France exige un autre amour, clairvoyant, volontaire, tendu vers la perfection, acceptant tous les sacrifices et tous les déboires, jamais découragé, jamais humilié ; un amour d'esprit, d'âme et de raison, autant qu'un amour de cœur

Qu'est-ce que la France, enfin ? Qu'on ne s'indigne pas de m'entendre dire : il n'est pas sûr que nous le sachions tous autant nous devrions le savoir.

Je n'essayerai pas de définir la France ; elle n'est peut-être pas définissable ; ou bien cette définition est au-dessus des moyens d'expression dont je dispose. Je vous en proposerai seulement une qualification, que j'appellerai élémentaire, en disant que la France est un domaine que quarante rois en dix siècles ont créé, que des régimes successifs ont ensuite maintenu, ou essayé de maintenir dans son intégrité ; et que par sa nature privilégiée elle est douée de ressources infinies qui soutiendront son élan, même ralenti par le malheur, aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour son redressement.

Il importe peu qu'on vienne nous dire que ce ne sont pas des rois ni des empereurs qui ont fait la France. Il est hors de discussion qu'elle s'est faite d'un consentement unanime (parfois laborieusement obtenu), de toutes les forces de son être naissant, et qu'il n'y a pas un élément de sa constitution naturelle qui n'ait collaboré à l'œuvre d'ensemble, à sa propre création. Mais prétendra-t-on qu'il peut exister une opposition durable entre un peuple qui obéit et ceux qui le gouvernent ? Ils ont apporté, ces maîtres dont beaucoup ont donné à notre pays les fondements de sa grandeur, ils ont apporté la volonté nécessaire, l'ordre, la méthode, la persévérance et la continuité : ils ont apporté plus encore une politique naturelle sans quoi la France n'eût pas existé.

Car voilà, je le dis en toute naïveté, la qualité fondamentale de notre patrie : elle existe, n'ayant pas toujours existé, ayant même couru le risque de ne pas exister si elle eût méprisé l'ordre romain, elle est comme une personne vivante qui dépérirait sans les soins assidus de ceux qui ont pris de son destin la plus haute conscience.

Je pourrais ici me laisser aller, la tentation est forte, à broser un tableau sensuel des beautés du pays français et des joies que sa contemplation nous procure. Je tomberais ainsi dans le plus facile des exercices littéraires ; car, qui ne saurait trouver des mots touchants pour peindre un objet aimé et en détailler les séductions ?

Il y a la géographie de la France, qui est exceptionnelle ; il y a la société française, qui est une des plus raffinées ; il y a l'intelligence française dont personne depuis des siècles n'a contesté la primauté, cette intelligence qui a donné à l'humanité, comme disait Baudelaire, des phares. Et il y a son immense domaine artistique, une architecture humaine qui souvent achève heureusement son architecture naturelle, ses peintres, ses sculpteurs, ses musiciens, son artisanat sans égal, et ce goût français qui n'a cessé de régner sur l'Europe.

Il y a tout cela, que je ne saurais énumérer plus en détail sans risquer de rencontrer tous les poncifs et tous les ridicules de l'auto-admiration. Je ne suis pas ici pour vous apprendre à admirer la France, mais pour vous dire comment elle voudrait qu'on l'aime.

Nous pensons à vous, Français de chez nous, fièrement attachés au sol dans la tourmente, qui endurez aujourd'hui les souffrances les plus rudes que des

patriotes puissent endurer, mais non plus inégales, car il y aurait de l'orgueil à penser que vos ancêtres n'ont pas surmonté des malheurs aussi grands ; vous nous donnerez votre courage, vous nous passerez un peu de votre âme volontairement résignée, mais non pas renonçante.

Nous nous tournons vers vous, Français de toutes régions, de toutes classes et de tous métiers, à qui nous ne demanderons pas de travailler à la renaissance du pays, car c'est un mot trop fort et dont on abuse ; la France n'a pas à renaître, elle n'est pas morte et se continue sans interruption par votre labeur.

Vers vous encore, croyants, princes de l'Eglise, peuple chrétien, catholicité des hommes, qui avez durant des siècles donné à la France tant d'âme, et vers vous, chrétiens des sectes, protestants, qui avez cessé de protester pour vous unir à la grande famille nationale ; tous, vous avez aidé l'amour de la patrie à devenir un sentiment presque religieux.

Enfin, il ne nous sera pas interdit de tourner nos regards vers les défenseurs impénitents, s'il en est, d'idéologies impuissantes. Nous n'insulterons jamais un beau sentiment de fidélité, mais il n'y a pas de charité pour l'erreur et rien, ni contrainte ni lâche prudence, ne nous dissuadera d'affirmer que le proche avenir de la France est préfiguré dans les principes de la Révolution Maréchalienne. Hommes de bonne foi, comment n'avez-vous pas reconnu dès l'abord, comment ne reconnaissez-vous pas aujourd'hui, dans le chef que la France s'est donnée, un homme ? Un homme qui veut l'être avec toute la réalité humaine dont un Français est capable. Non plus le représentant des partis, ni d'un parti, mais le Français social par excellence, l'homme tout intelligence et tout charité, tout héroïsme et tout volonté, le Chef hautement respectable qui représente un pays, une race et quelques idées fortes qui gouvernent partout dans le monde les nations qui veulent vivre et durer.

Qui rouvrira, dans une collection de l'Illustration, l'album de 1914-1918, trouvera une belle photographie : le Maréchal, alors général Pétain, est à sa table dans un wagon-salon qui lui sert de P. C. La table est nue, ou presque ; seulement deux volumes : les œuvres choisies de Pierre Corneille.

Est-ce par hasard, Messieurs, que ce grand soldat, qui plus encore est devenu un grand citoyen, affirmait déjà comme avec une prescience de l'avenir, le puissant accord de sa sensibilité avec les héros du plus fort des tragiques français ? Est-ce par hasard aussi qu'un historien de la guerre de 1914, au lendemain de l'armistice, appelait le général Pétain une figure romaine ?

« Quand les Français ne s'aimaient pas (eux-mêmes) », a écrit Charles Maurras.

Comme ce temps doit nous paraître lointain ! Nous ne souhaiterons pas le retour de ce passé : le passé, n'est-ce pas du présent tourné vers l'avenir ?

Qu'elle soit toujours parmi nous, dans notre exil, la vraie France militante, la France souffrante, la France glorieuse quand même ; la France qui veut enfin s'aimer, la seule France — qui sait qu'elle n'est pas ailleurs, notre patrie, que sur le sol français.

J. F. D.

(RADIO-BULLETIN DU CAMBODGE, 30-3-44.)

Trousonais ou beauxpointus ?

Comme ces moines soldats qui sous la robe et la capuche portaient une cotte de mailles et allaient aux combats le crucifix d'une main et l'épée de l'autre, vous vous manifestez, ma chère correspondante, en même temps sous deux aspects différents, et si je savais dessiner je vous représenterais dans une attitude guerrière brandissant à la fois la fleur éclatante du sablier et une plume vengeresse.

« Liguons-nous, unissons-nous, boutons ce nom de Trouson hors de chez nous », dites-vous. Mazette ! Ce n'est pas là une réponse au sirop d'orgeat et comme s'expriment les escrimeurs, vous faites sentir

notre fer à l'adversaire. Cependant qu'avec une délicatesse et un charme de poète vous chantez les beautés de votre presqu'île : l'écharpe de la brumaille s'enroulant autour des sommets, l'eau claire (hum ! hum !) et la parure rouge des arbres.

Vous protestez parce que je prétends qu'on s'ennuie à Trouson et vous protestez contre le nom de Trouson. Donc deux choses.

Je n'ai jamais nié que le cadre de votre retraite ne soit agréable et quoique je ne sois pas de votre avis lorsque vous avancez qu'autour de vous il n'y a rien de laid, je vous concède que le paysage de ce coin est joli. Mais l'idéal et la beauté ne sont pas suffisants pour remplir le cœur de l'homme. Rêver, méditer, contempler, c'est bien, mais manger, boire et surtout parler c'est aussi quelque chose.

Les couchers de soleil, la vie intérieure, le calme, comptent évidemment, surtout pour des âmes élevées comme la vôtre, mais tout de même l'animation de la rue, le bruit des métiers, le va-et-vient des passants, les conversations dans les boutiques, tout cela fait la vie de tous les jours et n'est pas à dédaigner. Du moins, étant un peu du Midi, où comme vous le savez on vit beaucoup dans la rue, j'en suis personnellement friand et je trouve, dussé-je encourir votre indignation en le répétant, qu'on s'embête à Trouson.

Passons au nom qu'il s'agit de donner à cette localité. Vous repoussez avec horreur Trouson, que vous jugez malsonnant et déplaisant, et que vous accusez d'être une image de bêtise et de laideur. Comment pouvez-vous trouver tout ça dans deux syllabes bien innocentes ? Puis vous proposez Belle-Pointe qui, selon vous, sonne bien.

Je ne vous dirai pas que Belle-Pointe sonne mal, je trouve qu'il ne sonne pas du tout, belle étant un adjectif sans couleur et sans relief. Par contre, il est probable que lorsque vous avez fait votre proposition vous ne vous êtes pas demandée comment, au cas où elle serait adoptée, sonnerait le nom de Beauxpointus qui serait celui des habitants.

Imaginez le chœur des voyageurs du car entonnant, pour tromper la longueur du voyage, le refrain suivant, sur l'air bien connu des « Montagnards ».

Halte-là ! Halte-là ! Halte-là !
Les Beauxpointus, les Beauxpointus.
Halte-là ! Halte-là ! Halte-là !
Les Beauxpointus sont là, etc...

Le ridicule tue, les Beauxpointus sont morts ; vivent Trouson et ses Trousonais.

J. CONSTANTIN.

(COURRIER D'HAIPHONG, 14 avril.)

Faits divers

Glânes de la semaine.

« Ah, que la vie est quotidienne,
Et du plus loin qu'on s'en souviennent... »
Le problème qu'elle pose est certes celui qui lancine le plus la pauvre humanité.

N.-h.-M. qui exerçait à Haiphong le métier de gardien, n'y échappait pas, lui non plus, bien que, très certainement, il n'ait jamais lu Laforqué. Il en était arrivé à une solution qui n'était vraisemblablement pas élégante puisqu'on vient de l'arrêter pour information. Qu'avait-il donc fait ?

Mon Dieu, placé sans doute par la dureté des temps devant l'éventualité peu réjouissante de... bouffer des briques, il avait préféré vendre celles dont il avait la garde.

Question de dentition, probablement...

Un déplorable accident de chemin de fer a coûté la vie, dernièrement à une vieille femme de 77 ans dans la province de Phu-tho. L'infortunée, originaire du village de Xuân-lung, phu de Lâm-thao, voulut — nous dit l'information — « traverser le rail pendant le passage d'un train ». Eût-ce été « un peu avant le passage »... que l'on pourrait classer ce malheur parmi les fâcheuses erreurs d'appréciation des distances, assez compréhensibles à cet âge vénérable.

Mais : « pendant qu'un train passait »... c'est, à proprement parler, se jeter sous un train et doit donc

être classé dans la rubrique des suicides et non dans celle des accidents.

Le fils de M^{me} N.-t.-T. ou son neveu, car deux de nos confrères ne sont pas d'accord sur ce point, était un heureux coquin. Dans le sens familier du terme s'entend : songez un peu qu'il allait se marier. Sa brave femme de tante ou de mère, selon le cas, s'en occupait sérieusement et lui avait dit : « Mon petit, l'affaire est dans le sac ! »...

Malheureusement, ce sac était un cabas dans lequel M^{me} N.-t.-T. véhiculait une somme de près de 2.000 piastres qui devait servir à payer les « noces et festins » de la prochaine union. Et on le lui a volé pendant que, descendue du tramway, rue Dupuy, elle attendait son époux qui la suivait en bécane. Elle avait posé le précieux cabas à terre. Deux voyous l'avisèrent et sautèrent dessus. M^{me} N.-t.-T. réussit à accrocher un des escarpes. Mais la fatalité était contre elle. Et vous savez, cette espèce particulière de fatalité qui préside à tous les petits ennuis de la vie : celle qui fait toujours tomber la tartine de confitures du côté confiture, celle qui veut que, quand on est pressé, la clef qu'on cherche soit toujours dans la dernière poche visitée, celle qui fait enfin que, quand les voleurs sont deux, celui qu'on arrête n'est jamais celui qui porte le magot...

Et le mariage n'est peut être plus dans le sac... Le jeune promis qui avait le moral haut, doit l'avoir dans ce cas... bas.

On ne pense pas à tout. La mésaventure arrivée au nommé C. C., coolie demeurant à Haiphong, ruelle Ly-Phinh, illustre de saisissante façon cet axiome de prudence. On vient de mettre le susnommé à l'ombre parce que trouvé en possession de câbles téléphoniques et de tuyaux de plomb dont il ne put justifier la provenance.

C'était pourtant bien simple. S'il avait eu l'idée de faire poser au préalable l'eau courante et le téléphone chez lui, tout s'arrangeait. Il aurait pu présenter son stock comme étant des pièces de rechange pour ses installations. Mais, voilà, cet imprudent n'avait ni téléphone ni salle de bains moderne...

M. Ng.-tiên-Ngoc habite rue du Charbon. Depuis quelques jours, il avait des idées noires. « C'est normal étant donné qu'il habitait... » allez-vous dire.

Mais, contrairement à vos déductions premières, il n'y avait aucune relation de cause à effet entre sa position géographique et le cours morose de ses pensées. Ceci lui venait d'autre chose.

Ayant touché la paye de ses ouvriers qu'il se disposait à régler, il était normal qu'il se préoccupât de cette opération et qu'il en eût du souci. Mais il avait au surplus des ennuis domestiques : sa servante l'avait quitté sans motif apparent, comme cela, brusquement. Et M. Ngoc se demandait pourquoi...

Il se l'est demandé jusqu'au jour précisément de la paye de ses ouvriers car il s'est aperçu que la somme mise de côté à cet effet avait été amputée de 900 piastres.

Il a perdu cette somme mais espérons qu'il a retrouvé des pensées légères puisque, comme le nommé Félix dont parle le poète latin Lucrèce, il est arrivé à connaître les causes...

M^{me} Vu-huy-Quang, domiciliée rue Lagisquet, est une personne pleine de bonté d'âme. Depuis un an elle élevait chez elle une jeune fille de quinze ans, Thi-Luu, fille de M^{me} Xa.

Elle avait toute confiance en sa pupille et lui confiait volontiers les clefs. Vous devinez de quelle façon Thi-Luu remercia sa bienfaitrice, c'est-à-dire en se servant de ses propres clefs pour lui voler 200 piastres qu'elle remit à sa vraie mère.

Il est bien difficile de contenter sa mère adoptive et sa vraie mère. Mais pour avoir écouté la voix du sang au détriment de celle de l'honnêteté, Thi-Luu est au « gnouf », de même que sa mère Thi-Xa, qui abusa de l'influence de la dite voix du sang pour pousser sa fille dans celle du vol.

« Chez moi, avait dit le patron d'un atelier de la route Mandarine, c'est le travail sur une grande échelle ! Pas de feignants... et que ça saute ! »... C'est pourquoi sans doute trois de ses ouvriers mon-

tèrent pour effectuer quelques réparations locales sur une grande échelle, trop longue et trop mince pour recevoir trois personnes sans se rompre.

Comme dans le poème bien connu : « L'échelle a cassé, ils sont tombés sans plus tarder »... Mais l'un des ouvriers, Bui-van-Tho, s'est tué en tombant et ses deux camarades Vinh et Truoc sont grièvement blessés.

BING.

(ACTION du 24 avril 1944.)

Après une enquête

La femme rêvée Le marl idéal...

Nous avons annoncé qu'une enquête était menée auprès des jeunes gens pour leur demander les qualités que les garçons voulaient aux filles et celles que les filles entendaient trouver chez le garçon. Les réponses ont fait l'objet de plusieurs Minutes des Jeunes au micro de Radio-Saigon.

Nous les résumerons ci-après.

Voici d'abord ce que les garçons pensent des filles :

En général... les jeunes filles de Saigon ont toutes un cœur d'or mais (quand une phrase commence par un compliment, pourquoi faut-il qu'il y ait toujours un « mais »), mais elles sont mal dirigées.

Le féministe : « La jeune fille est faite pour égaler le garçon en tout afin de pouvoir le remplacer le cas échéant ».

Le pessimiste (classe de philosophie, je suppose) : « La jeune fille que nous côtoyons au lycée est bien moins simple qu'on ne l'imagine. Toutes cherchent à s'imposer aux yeux et à plaire avec une habileté consommée. Elles sont versatiles, pointilleuses.

« Les blesser est dangereux. N'ayant pas les arguments frappants dont disposent les garçons, elles usent de perfidie pour se venger. Allez leur dire qu'elles sont égoïstes ou cruelles : elles ne sourcilieront pas. Mais prétendez qu'elles ont un nez en pied de marmite, alors... C'est la fin de tout. »

J'en passe...

L'auteur de ces lignes, pour adoucir ses opinions, termine en disant que « certaines gardent néanmoins un cœur d'or dont la sensibilité rachète bon nombre de leurs défauts ».

Un jeune correspondant de Hanoi, au cours d'une longue lettre de dix pages, fort intéressante, nous prie de signaler leur erreur aux jeunes filles qui se fardent trop.

« Pourquoi tous ces rouges, ces noirs, ces poudres, ces lèvres passées au minium, ces yeux qui semblent révéler une immense fatigue ? Un garçon de nos jours, préférera toujours un teint naturel, un visage franc et dépouillé. »

Et voici, en contrepartie, ce que les jeunes filles pensent de vous, garçons !

« On trouve parmi les garçons de « chics » camarades. A vrai dire, les « chics » camarades semblent être en majorité dans le milieu lycéen », nous écrit un groupe de lycéennes dalatoises.

« Qu'est-ce qu'un chic camarade ? Un garçon qui se comporte simplement, franchement. Avec lui pas de crainte de susceptibilités excessives comme avec les camarades filles.

« Au fond ce qui nous plaît chez les garçons, c'est donc surtout leur simplicité. C'est pourquoi nous détestons tellement les crâneurs.

« Ceci dit, et notre sympathie pour la camaraderie entre garçons et filles étant bien entendue, nous avons seulement un regret, mais là un regret très net et très grand, c'est de constater l'absence d'éducation chez la majorité des garçons.

« Où est la traditionnelle galanterie française ?

« C'est avec désinvolture que l'on s'installe confortablement dans un fauteuil en laissant les filles debout, bien heureux quand on n'invente pas un stratagème pour chiper à l'une d'elles le fauteuil qu'elle occupait... »

« Certes, on est entre camarades et il n'est pas nécessaire d'exagérer les marques de respect. Mais il y aurait tout de même à supprimer parfois certaines appellations blessantes, certaines attitudes qui semblent exclure tout sentiment d'estime. D'ailleurs peut-il exister une bonne camaraderie sans estime ? Alors pourquoi ne pas manifester cette estime par un peu plus de délicatesse ? »

A la question : « Aimez-vous la jeune fille sport », voici ce qui nous est répondu :

D'abord par notre sympathique correspondant hanoïen aux longues pages :

« Je n'aime pas beaucoup la jeune fille sport. Mais j'aime l'allure de la jeune fille sportive, son allure décidée, dégagée, je l'aime dans ses gestes, dans son habillement (ici, une petite réserve), pourquoi ne pas employer une tenue pratique, simple et robuste ? Le short bien court, le pantalon long, à leur place sur la plage, ne le sont plus à la ville, et siéent bien peu aux jeunes filles. »

Puis l'avis d'un hygiéniste :

« J'aime la jeune fille sportive, car le sport la met en garde contre les maladies et cela apporte le bonheur dans la famille. »

« Je n'aime pas la jeune fille sport, nous dit un autre. Sans excès de sport elle est déjà parfaite physiquement. La place des jeunes filles n'est pas sur le terrain en train de piquer un cent mètres ou d'exécuter un saut en hauteur. Ça « c'est des Amazones », on n'en veut pas ! »

« Qu'elle fasse du sport, concède un Jéciste de Taberd, mais sans jamais de participation aux compétitions sportives. »

Même opinion, chez un de ses camarades :

« J'aime la jeune fille sport. Le sport la rend saine et l'empêche de se livrer à une oisiveté dangereuse. Mais qu'elle ne vise pas à des performances. Qu'elle cultive davantage ses qualités d'intérieur plus en harmonie avec sa nature.

« Une jeune fille qui joue du piano, plaît davantage qu'une autre qui vous arrache du sol des haltères de quarante kilos. »

(A suivre.)

(OPINION du 6 avril 1944.)

LA VIE INDOCHINOISE

17 avril. — Hanoi. — L'Amiral Decoux a présidé la cérémonie de la remise des diplômes aux lauréats du concours horticole du 20 février 1944.

Dalat. — Le Grand Prix cycliste de Dalat a été gagné par Marinenché.

— La quatrième promotion de l'Ecole des Monitrices « Jeanne d'Arc, héroïne de France » a été baptisée en présence du Commissaire général Sports-Jeunesse.

— Inauguration de l'Ecole Supérieure technique de la jeunesse féminine.

19 avril. — Hanoi. — Une exposition publique des projets et maquettes présentés au concours d'idées

pour l'érection d'un monument au Maréchal, a lieu au Théâtre municipal de Hanoi.

20 avril. — Hanoi. — Un agent indochinois des Chemins de fer a été blessé au Tonkin, au cours d'un bombardement aérien, le 19 avril.

21 avril. — Hanoi. — L'Amiral Decoux a inauguré la dernière Exposition organisée dans le cadre de la Saison Artisanale 1943-1944, et consacrée au bâtiment, à la céramique, à la verrerie, au bois et à la vannerie.

23 avril. — Hanoi. — Les bombardements aériens ont fait 11 victimes indochinoises, dans le Nord-

Annam, dont 3 tuées et 8 blessées, le samedi 22 avril. Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a adressé au secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, le télégramme suivant :

L'Indochine française a écouté avec une douloureuse émotion l'allocution du Maréchal et celle du Chef du Gouvernement aux victimes des bombardements de la région parisienne et de Rouen.

Au lendemain de raids aériens sans justification qui ont ensanglanté la ville de Hanoi et de nombreux points du territoire de l'Union, Français et Indochinois sont plus que jamais de cœur avec les Français de la Métropole pour réprimer la barbarie de ces attaques et communier dans le même amour de la patrie injustement dévastée.

A l'occasion de ces nouveaux désastres et de ces nouveaux deuils, je vous demande d'associer l'Indochine aux secours d'urgence organisés pour leurs victimes, en faisant remettre au Secours National, une somme de 2 millions de francs sur les fonds de l'Union Indochinoise déposés en France.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES

ANNAM

Thierry, fils de M. et de M^{me} Daron (22 avril 1944 à Dalat) ;

TONKIN

Franck, fils de M. et de M^{me} Malortigue (11 avril 1944) ;

Yves, fils de M. et de M^{me} Félix Boniface (11 avril 1944) ;

Claude, fils de M. et de M^{me} de Fonseca (19 avril 1944) ;

Jean-Michel, fils de M. et de M^{me} Baylin.

COCHINCHINE

Joëlle, fille de M. et de M^{me} Le Rouzic (3 avril 1944) ;

Lionel, fils de M. et de M^{me} Campbell-Robertson (4 avril 1944) ;

Jacqueline, fille de M. et de M^{me} Ciavaldini (4 avril 1944) ;

Charles, fils de M. et de M^{me} Tilmont (5 avril 1944).

FIANÇAILLES

ANNAM

M. Henri Barué avec M^{lle} Jeannine Frontard.

TONKIN

M. Barthélemy Giovannangeli avec M^{lle} Marcelle Françoise.

MARIAGES

TONKIN

M. André Haberer avec M^{lle} Eliane Archier (15 avril 1944) ;

M. Léopold Rouil avec M^{lle} Juliette Bazile (15 avril 1944) ;

M. Roger Jany avec M^{lle} Louise Jeannine (17 avril 1944).

DÉCÈS

TONKIN

M. Maurice Berg (20 avril 1944) ;

M. Laurent Tran-công-Toan (16 avril 1944).

COCHINCHINE

M. Léon Clerc (6 avril 1944) ;

M^{me} V^{ve} J. Blanc, née Pinchon (9 avril 1944) ;

M^{me} V^{ve} Sadas (6 avril 1944) ;

Alain-Robert, fils de M. et de M^{me} Berthelin (7 avril 1944) ;

M. Henri Arnaud (6 avril 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ G. R..., à Saigon. — Vous nous affirmez que « cela va de soi ». Cela ira encore mieux si nous nous en occupons et si nous sommes vigilants.

Il y avait des quantités de choses qui, à force d'aller de soi, n'allaient plus du tout...

~ M. Lam-cong-Quan, à Saigon. — Voici l'origine des expressions Nam-ky, Trung-ky et Bac-ky employées respectivement pour désigner la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin. Nous devons ces renseignements à un éminent érudit de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

« Le « Quốc triêu chanh bien toat yêu » [1] (Hué, Imp. Dac-Lap, 1923, quyen I) cite encore, sous la 12^e année Minh-Mang, soit 1831, l'ancien nom annamite du Tonkin, qui est Bac-thành (pp. 152 et 153) ; il ne mentionne le nom de Bac-ky qu'en 1834 (p. 188) et celui de Nam-ky en 1833 (p. 163). A défaut de documents officiels précis, on peut dire qu'il résulte de ces dates que les noms de Bac-ky et de Nam-ky ont été donnés entre les années 1831 et 1833.

» D'après le « Trung hoc Việt su (2) de Ngô-giap-Dau (ouvrage imprimé en caractères chinois), l'Annam, désigné en 1886 sous le nom de « tu quang, ta huu, truc ky », est devenu Trung ky en 1887-1888. »

~ J. M..., à Hanoi. — Ne vous faites pas de mauvais sang. La personne dont vous parlez n'a qu'un grelot à la place de cervelle.

~ H. de M..., à Nha-trang. — Vous nous avez récemment affirmé que « cet animal n'est pas méchant... » Maurice Magre n'est pas de votre avis. Voici pour contribuer au sottisier d'Extrême-Orient que réclame J. Aillebiette un extrait de l'ouvrage « La beauté invisible » :

« Le tigre tue souvent sans appétit, pour le plaisir de tuer. On se rappelle en Indochine de son irruption au premier étage d'une sorte de pensionnat où il tua une dizaine d'enfants endormis et d'une autre irruption dans une représentation théâtrale où trente personnes furent mises à mort, sans qu'aucune fut emportée pour le repas » (!)

~ M. Ng.-v.-T..., Saigon. — Suite à votre demande du 13 avril, voici les dates de parution de nos éditions :

« Thuong Chi van tập », tome II : vient de paraître ;

« Thuong Chi van tập », tome III : fin mai 1944 (sauf imprévu) ;

« Bong tre xanh » : vient de paraître ;

« Luc Van Tien », tome I : vient de paraître.

Pour toute commande, adressez-vous à notre dépositaire général, M. Mai-Linh, 21, rue des Pipes, Hanoi.

~ Abonné du Transbassac. — Votre lettre nous a intéressés et réjouis. Nul doute qu'elle n'intéresse et réjouisse également nos lecteurs pour qui nous la transcrivons :

(1) Annales officielles, rédigées par le Su Quan. L'Ecole française en possède une copie manuscrite en caractères chinois.

(2) Exemplaire de la bibliothèque de l'Ecole française, pp. 70 a et 71 a.

« N'osant déranger Mgr Alexandre de Rhodes lui-même pour une si petite affaire, je me permets de m'adresser à vous au sujet d'un petit entrefilet récent par lequel vous répondiez, dans « Indochine », à un abonné de Dalat qui voulait des grands hommes pour les timbres (numéro du 23 mars). Je viens vous faire une suggestion : pourquoi l'Administration des P. T. T. met-elle des noms sous les grands hommes des timbres ? Ça n'en contente qu'un seul par timbre, posthument d'ailleurs. Ce qui est une bien petite satisfaction. Tandis que si l'effigie est anonyme (comme dans les salons : portrait de M^{me} X..., par Etchepare, ou van Dongen), tout le monde, avec un peu d'imagination et une vague ressemblance, pourra se croire immortalisé. Il suffit, pour cela d'une dizaine de figurines types, représentant, en traits un peu flous, différents spécimens de notre microcosme indochinois. C'est ainsi que s'il n'y avait pas eu de nom sur le timbre de 0\$10 dédié par une trop catégorique administration à Auguste Pavie, votre lecteur de Dalat aurait très légitimement pu croire qu'il s'agissait de feu M. R. G..., dont il souhaite la timbrification : la ressemblance est quasi frappante, — pour quelqu'un peu physionomiste et légèrement strabé comme moi.

» En osant espérer que mon humble suggestion pourra vous être utile, je vous prie d'agréer... »

Solution des mots croisés n° 155

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	S	C	E	T	T	E	L	A	
2	A	G	E	S		E	U	T	A	I	B
3	S	E	R	R	E	S		D	O	R	A
4	S	R		N		P	R	I	M	E	S
5		E	N		C	L	A	M	E	S	
6	C	S		P	L	U	M	E	S	C	O
7	E			R	A	M	E	S	C	O	
8	T	U		D	I	M	E	S	R		B
9	T			T	O	M	E	S	V	I	S
10	E		A	R	E	S	C	R	I	C	U
11		L	I	A	S		N	E	S		M
12	A	E				E		B	A	U	M

Mots croisés n° 156

Horizontalement.

1. — Terres peu praticables pour la marche.
2. — Portefaix mythologique — D'Horace.
3. — Plainte — Qui a de grosses extrémités.
4. — Prénom d'un célèbre écrivain disparu.
5. — Élégance — Colloques harmonieux.
6. — Chérit — Génait disait-on, les coureurs.
7. — E-tremets.
8. — Prépara un client pour le mot suivant — Réceptacle du client en question.
9. — Doit avoir une feuille d'impôts sérieuse — Élément d'un fardeau parfois pesant — Préfixe.
10. — Médicament — Forts — Précède l'énoncé de la spécialité de certains gradés universitaires.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Verticalement.

1. — Va sur les cours d'eau dans un sens perpendiculaire ou oblique à la marche du courant — Club célèbre.
2. — A souvent pour effet d'imprimer un tremblement nerveux à la mâchoire inférieure — Indique la répétition.
3. — Diminutif — Quitter.
4. — Exhortation — Arachnide indésirable.
5. — Ils sont quatre — Comte et poète de jadis.
6. — Œuvre élevée — Possédé.
7. — Elevât noblement.
8. — Pronom — Dans les casinos.
9. — En trois lettres — Tuyaux.
10. — Habitua.
11. — Pronom — Que l'on dresse parfois pour le music-hall.
12. — Petit volcan — Lieu d'origine d'une dépêche.

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Éna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

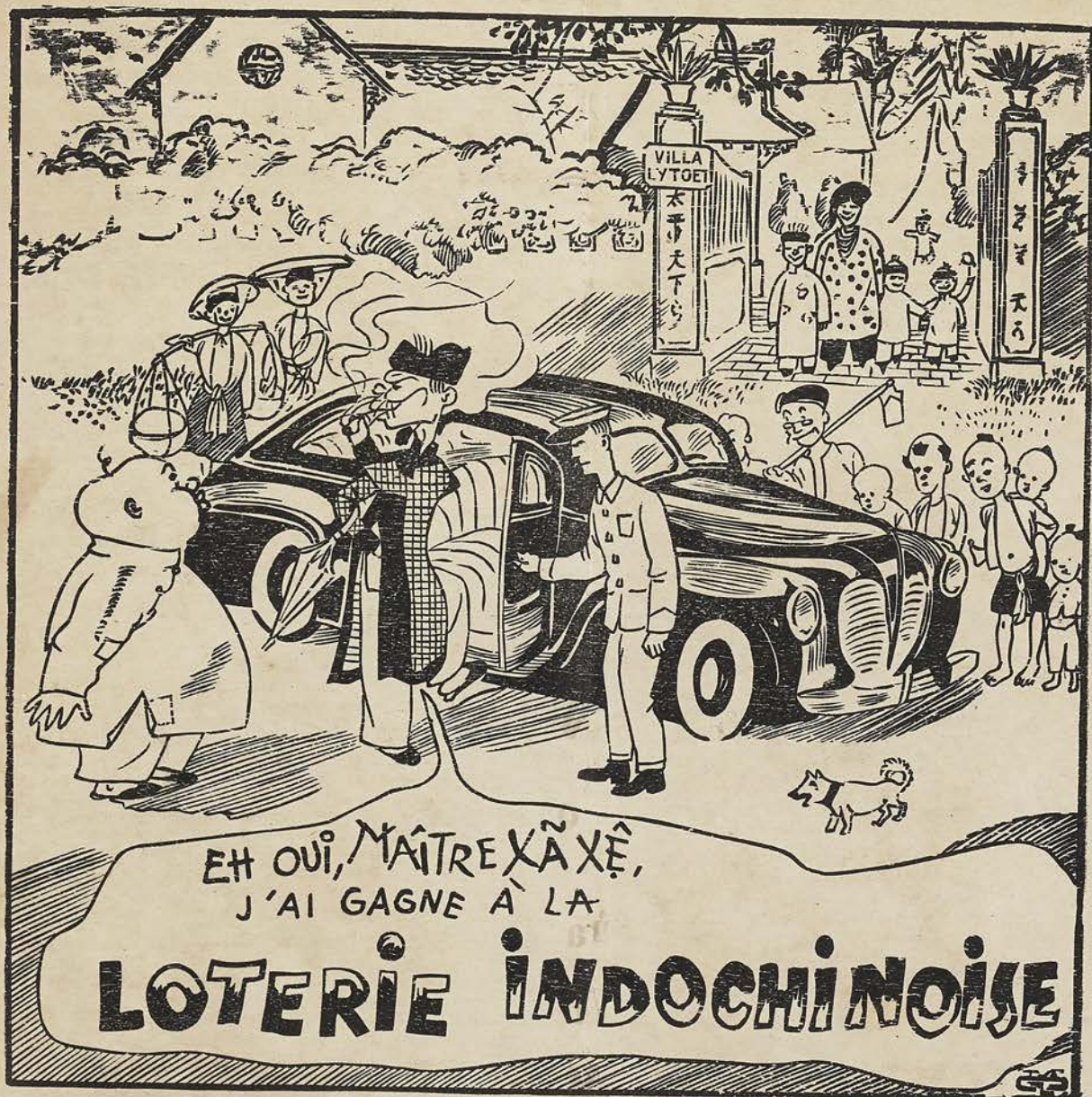
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

U. Hoang Hung
146 Rue Pellerin
Saigon

IMPRIMÉ PAR
TAUPIN & C^{IE}
HANOI
